

depuis 1840
chaque jour un peu plus ...



POELES Á GRANULÉS

VALLABRIX, CORNIA, VENTEROLE, THEZIER, CIOTAT, STELLAN, PELISSANE

NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

Attention pour éviter tout risque d'incendie, ces appareils doivent être installés dans les règles de l'art (D.T.U. 24.1) et conformément aux règles techniques rappelées dans la notice obligatoirement jointe aux appareils. Leurs installations doivent être effectuées par un professionnel ou une personne qualifiée.

« Toutes les réglementations locales et nationales, ainsi que les normes européennes en vigueur, doivent être respectées lors de l'installation et d'utilisation de l'appareil ».

LEXIQUE	1
MISE EN GARDE	3
DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ET DE FONCTIONNEMENT	5
INSTRUCTIONS DE MONTAGE ET D'INSTALLATION	5
GLOSSAIRE	7
INSTALLATION	8
INSTALLATIONS PERMISES	8
INSTALLATIONS NON PERMISES	8
RACCORDEMENT AU SYSTÈME D'ÉVACUATION DES FUMÉES	9
RACCORDEMENTS	9
RACCORDEMENT DE L'APPAREIL AU CONDUIT DE CHEMINÉE	10
ÉVACUATION DES PRODUITS DE LA COMBUSTION	10
BRANCHEMENT Á PRISES D'AIR EXTERNES	11
RECOMMANDATIONS DE SÉCURITÉ	11
PELLET ET CHARGEMENT	11
FONCTIONNEMENT DU PRODUIT	12
PANNEAU DE COMMANDES	12

THERMOSTAT AMBIANCE SUPPLÉMENTAIRE	13
LA TÉLÉCOMMANDE*	13
PARAMÈTRES UTILISATEUR	14
SET HORLOGE.....	14
SET CHRONO.....	15
UTILISATEUR.....	16
CONFIGURATION DE LA LANGUE.....	16
ÉCRAN	16
RÉGLAGE DU CHARGEMENT DES PELLETS	17
RÉGLAGE AIR FRONTAL (V1-AIR).....	17
RÉGLAGE AIR CANALISATION (V2-AIR).....	17
STAND-BY ET FONCTION TOUCHES BLOQUÉES	18
UTILISATION DU MODE VEILLE AVEC THERMOSTAT EXTERNE SUPPLÉMENTAIRE.....	18
ACTIVATION OU DÉSACTIVATION STAND-BY	18
TOUCHES BLOQUÉES.....	18
TABLEAUX DES AFFICHAGES	19
ALARMES	20
VOYANTS LUMINEUX	21
NETTOYAGE	22
DÉCENTRALISATION D’AIR CHAUD	24
CONNEXION THERMOSTAT SUPPLÉMENTAIRE	24
CONDITIONS DE GARANTIE	25
CONTROLE QUALITE	26
BON DE GARANTIE	27

FÉLICITATIONS

Vous venez d'acquérir un poêle à granulés, nous vous félicitons d'avoir fait confiance à notre marque.

La gamme complète des produits est construite selon les directives : 89/106 CEE (Produits de Fabrication), 2004/108 CEE (Directive CME), 2006/95 CE (Directive Basse Tension), EN 14785, EN 60335-1, EN 60335-2-102, EN 61000-3-2, EN 61000-3-3, EN 50366, EN 55014-1, EN 55014-2, EN 303-5, EN 13240.

MISES EN GARDE ET SÉCURITÉ

Les poêles sont fabriqués en veillant sur la qualité de chaque élément afin de garantir aussi bien l'utilisateur que l'installateur contre tout éventuel incident.

Nous recommandons donc au personnel autorisé, après chaque intervention effectuée sur le produit de faire particulièrement attention aux branchements électriques, surtout la partie dénudée des fils qui ne doivent jamais dépasser du bornier, évitant ainsi tout contact possible avec les parties vives des conducteurs.

L'installation doit être exécutée par un personnel qualifié lequel assume l'entière responsabilité de la pose définitive et du bon fonctionnement. De plus, il faut tenir compte de toutes les lois et les normes nationales, en vigueur dans le Pays où l'appareil est installé. Le fabricant décline toute responsabilité si ces précautions ne sont pas respectées.

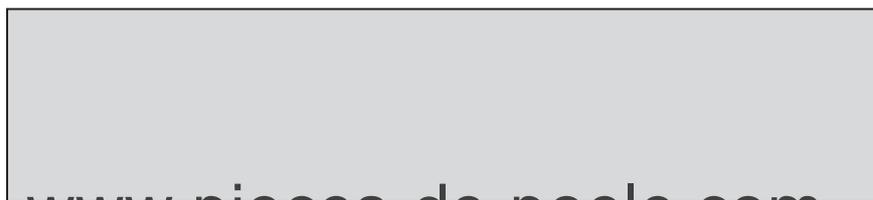
Ce manuel d'instructions fait partie intégrante du produit : il faut s'assurer qu'il accompagne toujours l'appareil, y compris en cas de cession à un autre propriétaire ou utilisateur, ou en cas de nouvelle installation, dans un autre emplacement. En cas de détérioration ou de perte, demander un autre exemplaire au revendeur local. Ce poêle doit être destiné à ce pourquoi il a été expressément réalisé. Toute responsabilité contractuelle ou extracontractuelle du Fabricant, en cas de dommages causés à des personnes, animaux ou choses, dus à des erreurs d'installation, de réglage, d'entretien et d'utilisation incorrects, est exclue. Après avoir déballé l'appareil, s'assurer de son bon état et de l'intégralité de son contenu. Si ce n'était pas le cas, s'adresser au représentant auprès duquel l'appareil a été acheté.

Tous les composants électriques qui constituent le poêle et qui en garantissent le fonctionnement correct, devront être remplacés avec des pièces d'origines. La maintenance du poêle doit être effectuée au moins une fois par an, en la programmant à l'avance avec l'installateur qualifié.

La garantie de l'installation sera effective dans le cadre du respect des règles de l'art, de la législation en vigueur, de la notice d'installation et d'utilisation des poêles, de nos prescriptions concernant le montage du raccordement, ainsi que celles concernant l'installation et l'utilisation des poêles.

Il y aura lieu d'être vigilant sur : la mise en œuvre des différents composants, le choix des matériaux, le respect des règles de l'art et de la conformité, ce qui permettra d'assurer une installation de toute sécurité.

Ce document n'a pas la prétention de reprendre tous les cas de figure, ainsi que l'intégralité des documents normatifs existants et ne vous exempte pas de vous référer à ces derniers. Pour les cas spéciaux, nous consulter.



Pour la sécurité il convient de rappeler que :

- L'utilisation du poêle est interdite aux personnes (y compris les enfants) aux capacités physiques, sensorielles et mentales réduites ou inexpertes, à moins qu'elles ne soient supervisées et instruites par la personne responsable de leur sécurité.
- Les enfants doivent être sous surveillance pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil. Ne pas toucher le poêle nu-pieds ou avec d'autres parties du corps mouillées ou humides.
- Interdiction de toucher aux dispositifs de sécurité ou de réglage, sans l'autorisation ou les indications du Fabricant.
- Ne pas tirer, débrancher, tordre les câbles qui sortent du poêle, même si celui-ci n'est pas branché au réseau d'alimentation électrique.
- Nous recommandons de positionner le câble d'alimentation de façon à ce qu'il n'entre pas en contact avec les parties chaudes de l'appareil.
- La fiche d'alimentation doit être accessible après l'installation.
- Réparations inexpertes : Risque d'électrocution !
Les réparations inexpertes sont dangereuses. Seul un technicien du service après vente formé par nos soins est habilité à effectuer des réparations. Si l'appareil est défectueux, retirez la fiche de la prise de secteur. Appeler le service après vente.
- Éviter d'obstruer ou de réduire les ouvertures d'aération du local qui accueille l'installation, les ouvertures d'aération sont indispensables pour une combustion correcte.
- Ne pas laisser les éléments de l'emballage à la portée des enfants ou de personnes handicapées, non assistés.
- Lorsque l'appareil est en état de marche, la porte du foyer doit rester toujours fermée.
- Éviter tout contact direct avec les parties de l'appareil qui, lors du fonctionnement, peuvent devenir brûlantes.
- Contrôler la présence éventuelle d'obstructions avant d'allumer un appareil après une longue période d'inactivité.
- Le poêle a été conçu pour fonctionner dans toutes les conditions climatiques (même rudes) ; en cas de conditions particulières (vent fort, gel), les systèmes de sécurité pourraient intervenir pour arrêter le poêle. Dans cette éventualité, contacter le Service d'Assistance Technique mais en aucun cas, désactiver les systèmes de sécurité.
- En cas d'incendie du conduit de fumée, se munir d'extincteur pour étouffer les flammes ou appeler les sapeurs-pompiers.
- Cet appareil ne doit pas être utilisé comme incinérateur de déchets.
- N'utiliser aucun liquide inflammable pour l'allumage.
- **Utiliser uniquement le combustible approprié à l'appareil.**
- Au cours du remplissage, veiller à ce que le sac de pellets n'entre pas en contact avec l'appareil.
- Les céramiques sont des produits artisanaux et en tant que tels, elles peuvent présenter des micro fissures, des craquelures et des imperfections chromatiques. Ces caractéristiques en démontrent la valeur. Étant donné leur coefficient de dilatation différent, l'émail et la céramique produisent des microfissures (craquelures) qui en démontre l'authenticité. Pour nettoyer les faïences, nous conseillons d'utiliser un chiffon souple et sec ; en cas d'utilisation d'un détergent ou d'un liquide, ce dernier pourrait pénétrer à l'intérieur des fissures et les mettre en évidence.

DISPOSITIF DE SÉCURITÉ ET DE FONCTIONNEMENT

Carte électronique : elle intervient directement en mettant l'appareil en alarme jusqu'à son complet refroidissement en cas de : rupture du moteur des fumées, rupture du moteur approvisionnement pellets, « black out » ou rupture d'alimentation électrique (s'il dépasse 10 secondes), allumage manqué

Pressostat électronique : en cas de dépression inadéquate il met l'appareil en alarme.

Fusible 2.5 A 250V (poêles), fusibles de 2.5, 3.15 et 5A : ils protègent l'appareil de surcharges électrique.

thermostat mécanique étalonné à 85°C à réarmement manuel : il intervient en bloquant l'alimentation du combustible si la température du réservoir des pellets atteint la limite de 85°C. **Le réarmement doit être effectué par un personnel qualifié et/ou Assistance Technique du Fabricant.**

Sonde contrôle de la température réservoir pellets : en cas de surchauffe du réservoir l'allure est ralentie automatiquement pour revenir aux valeurs normales de température.

PARTIE RESERVEE A L'INSTALLATEUR

INSTRUCTIONS DE MONTAGE ET D'INSTALLATION

Le conduit de fumées doit être conforme à la norme NFP 51.201.1

Le dimensionnement du conduit de fumées doit être conforme selon la norme NFEN 13 384.1

Respecter les distances de sécurité (écart au feu) par rapport aux matériaux combustibles, selon les critères des normes en vigueur et les caractéristiques du conduit de fumées.

Si le conduit de fumée n'est pas compatible, ou dans le cas d'une réfection, il y aura lieu de réaliser un tubage réglementaire à l'aide d'un procédé justifiable d'un avis technique favorable à cet usage ou de le remplacer par un nouveau conduit conforme et adapté au poêle. Ces travaux doivent être réalisés par un professionnel qualifié.

Dans tous les cas, le conduit doit permettre un ramonage mécanique.

Vérifier l'environnement dans lequel le poêle sera installé. Il doit être procédé à l'enlèvement de tous les matériaux combustibles, ou dégradables sous l'action de la température, sur les parois ou à l'intérieur de celles-ci (sols, murs et plafonds), dans l'environnement immédiat autour du poêle.

Dans le cas d'un poêle suspendu, vérifier si le mur peut admettre les charges de celui-ci.

Dans le cas d'installation à proximité des murs environnant avec des isolations combustible incorporée, comme le placo - polystyrène, il faut obligatoirement procéder à la découpe du complexe isolant sur toute la hauteur sous plafond, sur une largeur au moins égale à celle de l'appareil + 60cm (30 cm de chaque côté).

La réservation ainsi créée sera comblée par un mur de renfort en matériau incombustible ayant une bonne isolation thermique et une bonne tenue mécanique (exemple : béton cellulaire épaisseur supérieure à 7cm). Il faudra veiller à bien rejointoyer tous les éléments qui composent ce mur.

NOTA : Dans le cas de murs comportant une ventilation, il y aura lieu, lors de l'édification du mur de renfort, de respecter cette caractéristique.

Dans le cas de poêle à accrocher au mur constitué de cloisons légères inflammables et ininflammables, il y aura lieu de découper sur une largeur au moins égale à celle de l'appareil + 60cm (30cm de chaque côté) et cela du point haut jusqu'en bas et de la remplacer par un mur en matériau incombustible classé MO ; de bonne stabilité et d'épaisseur adéquate (supérieur à 7cm) exemple : béton cellulaire.

NOTA : Dans tous les cas, le mur en matériau incombustible devra recevoir un revêtement incombustible et d'une excellente tenue à la chaleur.

INSTRUCTIONS DU RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Tension d'alimentation : 230V
Fréquence : 50Hz
Puissance absorbé : 300W

Raccordement électrique de l'appareil :

L'appareil répond à la classe de protection I et doit uniquement être utilisé avec une prise de terre.

L'appareil doit être mis hors tension pour les travaux de montage.

L'appareil doit uniquement être raccordé au moyen du câble de raccordement fourni. Connectez le câble de raccordement sur le panneau arrière de l'appareil. Celui-ci doit toujours être en bon état.

Un interrupteur situé au dessus de la connexion du câble de raccordement peut mettre à l'arrêt et couper l'alimentation électrique des composants de l'appareil.

Le câble de raccordement doit uniquement être remplacé par un câble d'origine, qui peut être commandé au service après-vente.

L'appareil doit être raccordé impérativement à une prise de terre, et installée de manière réglementaire (NF C 15 100).

GLOSSAIRE

APPAREIL A FOYER FERMÉ

Générateur de chaleur à combustion dont l'ouverture est admise, pendant l'emploi, uniquement pour le chargement du combustible.

BIOMASSE

Matériel d'origine biologique, sauf le matériel incorporé dans les formations géologiques et transformé en fossile.

BIOCOMBUSTIBLE

Combustible produit directement ou indirectement par la biomasse.

CHEMINÉE

Conduit vertical ayant pour but de recueillir et d'expulser, à une certaine hauteur du sol, les produits de la combustion provenant d'un seul appareil.

CONDUIT DE RACCORDEMENT

Conduit ou élément de raccordement entre un appareil générateur de chaleur et la cheminée pour l'évacuation des produits de la combustion.

ISOLATION

Ensemble des systèmes et des matériaux utilisés pour empêcher la transmission de la chaleur à travers une paroi qui divise des milieux à température différente.

FAITAGE

Dispositif placé au sommet de la cheminée prévu pour faciliter la dispersion des résidus de la combustion dans l'atmosphère.

CONDENSATION

Produits liquides qui se forment lorsque la température des gaz de combustion est inférieure ou égale au point de rosée de l'eau.

GÉNÉRATEURS DE CHALEUR

Appareil qui permet de produire de l'énergie thermique (chaleur), grâce à la transformation rapide, par combustion, de l'énergie chimique du combustible.

DEFLECTEUR

Mécanisme pour modifier la référence dynamique des gaz de combustion.

SYSTEMES D'ÉVACUATION DES FUMÉES

Installation pour l'évacuation des fumées indépendante de l'appareil constituée d'un raccordement et d'un conduit de cheminée individuel terminé par une souche de sortie.

TIRAGE FORCE

Circulation d'air au moyen du ventilateur actionné par un moteur électrique.

TIRAGE NATUREL

Tirage qui a lieu dans un conduit de cheminée causé par la différence de masse volumétrique existant entre les fumées (chaudes) et l'air atmosphérique ambiant, sans aucune autre aide mécanique d'aspiration.

ZONE DE RAYONNEMENT

Zone immédiatement à proximité du poêle où se propage la chaleur provoquée par la combustion et par laquelle ne doit se trouver aucun matériau combustible.

INSTALLATION

L'installation doit être précédée par une vérification de l'environnement de la zone où sera installé le poêle, des conduits de cheminée ou des terminaux d'échappement des appareils.

Vérifier si le sol ou le plancher peut admettre la masse du poêle (prévoir une plaque de répartition des charges le cas échéant).

INSTALLATIONS PERMISES

Dans le local où doit être installé le générateur de chaleur, il ne peut préexister ou être installé que des appareils fonctionnant de façon étanche par rapport au local, ou qui ne mettent pas en dépression le local par rapport au milieu externe.

Uniquement dans les cuisines, il est autorisé de mettre des appareils servant à la cuisson des aliments avec leur hotte respective sans extracteur.

INSTALLATIONS NON PERMISES

Dans le local où doit être installé le générateur de chaleur, ne peuvent préexister ou être installés :

- De hottes de cuisine avec extracteur

- De conduits de ventilation type collectif

- De générateur de chaleur fonctionnant de façon non étanche par rapport au local

Si ces appareils se trouvent dans un local contigu communicant avec le local d'installation, il est interdit d'utiliser en même temps les générateurs de chaleur, s'il y a un risque qu'un des deux locaux soit mis en dépression par rapport à l'autre.

Dans le cas de VMC, il faut veiller à ce que celles-ci ne perturbent pas le bon fonctionnement du poêle.

RACCORDEMENT AU SYSTÈME D'ÉVACUATION DES FUMÉES

Avant tous travaux

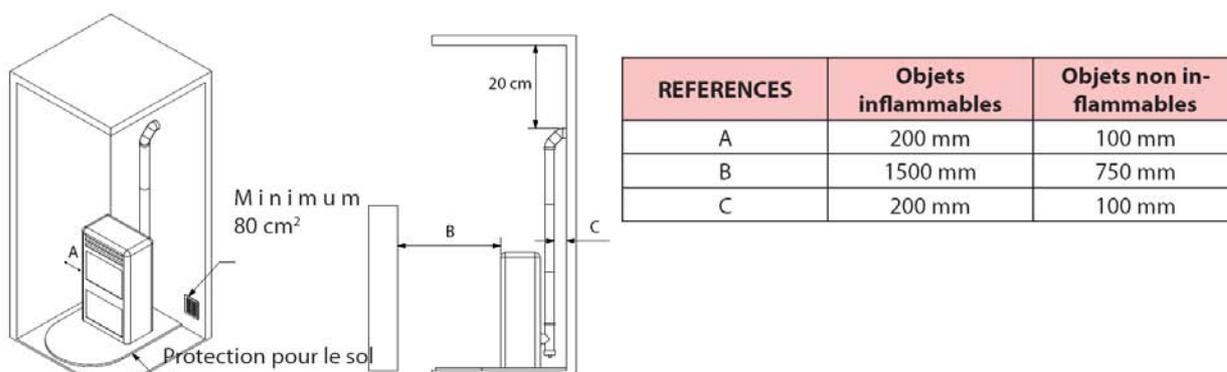
Il y aura lieu de s'assurer de la conformité et de la compatibilité du conduit de fumée sur lequel le poêle sera raccordé suivant les règles en vigueur : NF DTU 24.1.P1 (NFP 51 201-1).

NATURE DU CONDUIT DE FUMÉES :

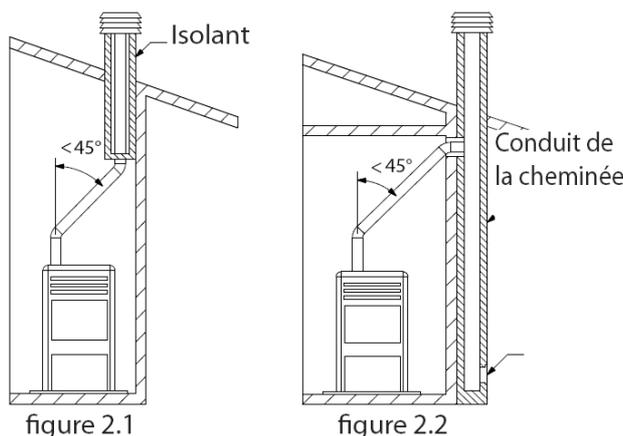
Le conduit de fumées doit être conforme à la norme NFP 51.201.1

Le dimensionnement du conduit de fumées doit être conforme selon la norme NFEN 13 384.1

Respecter les distances de sécurité (écart au feu) par rapport aux matériaux combustibles, selon les critères des normes en vigueur et les caractéristiques du conduit de fumées.



CONDUIT DE RACCORDEMENT



Pour les conduits de raccordement, il faudra utiliser des éléments de matériaux non inflammables, aptes à résister aux produits de la combustion et à leurs éventuelles condensations, ayant un avis technique favorable à cet usage ou être conforme aux normes européennes. Norme NF EN 14989-2 ou NF EN 1856 – 1&2

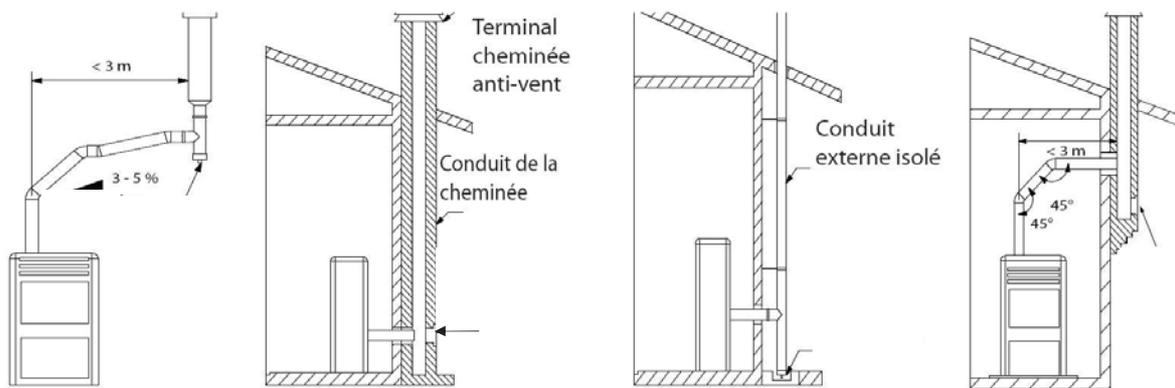
Le poêle en aucun cas ne devra supporter toute la charge de l'édifice.

Les conduits de fumée ne doivent pas traverser des locaux dans lesquels l'installation d'appareils à combustion est interdite.

Le montage des conduits de raccordement doit être effectué afin de garantir l'étanchéité des fumées, pour garantir le fonctionnement de l'appareil, limiter la formation des condensations et éviter de transporter ces dernières vers l'appareil.

Pour les poêles munis d'électro-ventilateur pour l'expulsion des fumées, on devra respecter les conditions suivantes :

- Les sections horizontales devront avoir une pente minimum de 3% vers le haut.
- La longueur de la section horizontale doit être minimale et de toute façon non supérieure à 3 mètres.
- Le nombre de changements de direction y compris par effet de l'utilisation d'élément en « T » ne doit pas être supérieure à 4.



Dans tous les cas, les conduits de fumée doivent être étanches aux produits de la combustion et des condensations et calorifugés s'ils passent à l'extérieur du local d'installation.

L'utilisation d'éléments en contre-pente est interdite.

Le conduit de fumée doit permettre la récupération de la suie ou permettre le ramonage.

Le conduit de fumée doit avoir une section constante. D'éventuels changements de section sont admis à la jonction entre le conduit de cheminée et le conduit de raccordement.

Il est interdit de faire passer à l'intérieur des canaux de fumée, même surdimensionnés, d'autres canaux d'adduction d'air et des tuyaux d'installations industrielles. Le montage de dispositifs de réglage manuel du tirage sur les appareils à tirage forcé n'est pas admis.

Il est conseillé que le conduit de fumée soit muni d'une zone de récolte des suies et des éventuelles condensations située sous le branchement du conduit de fumée, munie d'une trappe de visite étanche.

RACCORDEMENT DE L'APPAREIL AU CONDUIT DE CHEMINÉE

Le conduit de cheminée ne doit en aucun cas desservir un autre appareil.

L'échappement direct vers des espaces fermés même à ciel ouvert est interdit.

EVACUATION DES PRODUITS DE LA COMBUSTION

L'échappement direct des produits de la combustion doit être prévu sur le toit.

La sortie de toit doit être conforme à la directive du DTU 24.1 P1/P51-201-1

BRANCHEMENT A PRISES D'AIR EXTERNES

L'appareil doit pouvoir disposer de l'air nécessaire pour garantir son fonctionnement régulier grâce à des prises d'air externe. Les prises d'air doivent répondre aux conditions suivantes :

1. Avoir une section libre totale d'au moins 80 cm².
2. Elles doivent être protégées par une grille, un filet métallique ou une protection adaptée. Sans pour cela diminuée la section minimum.

Si l'air de combustion est prélevé directement de l'extérieur grâce à un tube, il faut prédisposer à l'extérieur une courbe vers les bas ou une protection contre le vent.

La prise d'air doit être située soit directement à l'extérieur soit d'un local ventilé sur l'extérieur, celui-ci ne doit pas être un entrepôt de matériel combustible ou de toute activité à risque d'incendie.

L'appareil peut se raccorder directement sur l'extérieur avec un tube adéquat de Ø50mm.

Le poêle à granulés n'étant pas un poêle étanche, il faudra prévoir en plus une arrivée d'air complémentaire pour éviter la mise en dépression du local et alimenter le dispositif d'allumage et de désenfumage de l'appareil.

RECOMMANDATIONS DE SÉCURITÉ

Les planchers doivent constituer une construction autoportante suffisante et ne pas être en contact avec le poêle.

Les matériaux combustibles doivent être situés à l'extérieur de la zone de rayonnement du foyer ou isolés.

Les éléments en matériaux combustible ou inflammable comme des meubles en bois, des rideaux, etc., directement exposés au rayonnement du poêle, doivent être positionnés à distance de sécurité.

L'installation de l'appareil doit garantir le libre accès pour le nettoyage de l'appareil, des conduits des conduits de raccordement et du conduit de cheminée.

PARTIE RESERVEE A L'UTILISATEUR
--

PELLET ET CHARGEMENT

Le pellet utilisé devra être conforme aux caractéristiques décrites par les normes :

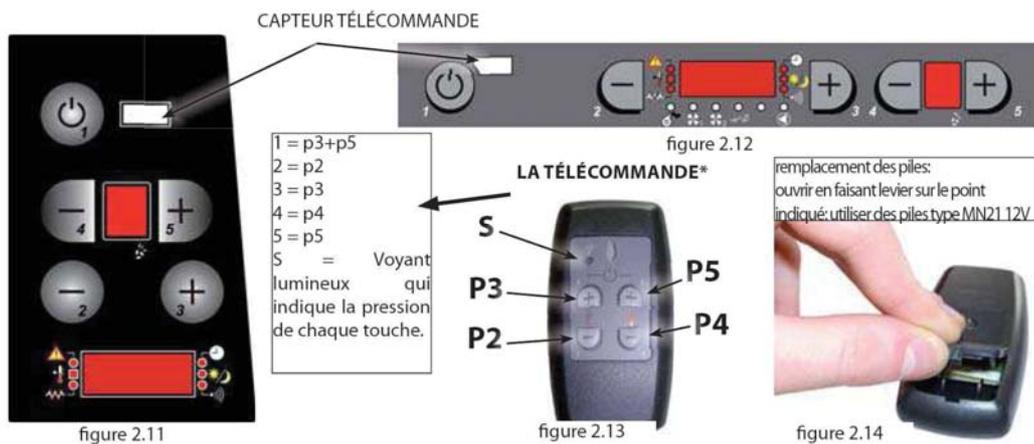
- Ö-Norm M7135
- DIN plus 51731
- UNI CEN/TS 14961

MISES EN GARDE : L'utilisation de pellets de mauvaise qualité ou de tout autre matériel endommage les fonctions de votre poêle et peut entraîner la perte de garantie et, par

conséquent, dégage le Fabricant de toute responsabilité. **Afin de garantir une combustion sans inconvénients, il faut que le pellet soit conservé dans un lieu sans humidité. Nous conseillons pour nos produits d'utiliser des pellets de 6mm de diamètre, pour le chargement des pellets voir les illustrations ci-dessous.**



FONCTIONNEMENT DU PRODUIT



PANNEAU DE COMMANDES

1 TOUCHE ON/OFF : allume/éteint le poêle

2-3 CONFIGURATION TEMPÉRATURE : réglage de la température à atteindre (température ambiante ou température de l'eau, en fonction du modèle de l'appareil)

4-5 PUISSANCE DE FONCTIONNEMENT : puissance de la machine (1 à 5)

ALLUMAGE

Il est possible que de légères odeurs se produisent suite au séchage du vernis et des silicones utilisés. Aérer la pièce. Vérifier les points suivants avant de procéder :

la chambre de combustion et le brasier doivent être propres, vérifier la fermeture hermétique de la porte, vérifier que le câble d'alimentation soit bien connecté et que l'interrupteur bipolaire soit positionné sur 1.

A. Appuyer sur la touche 1 pendant 3 secondes

Après que le délai d'allumage se soit écoulé (celui-ci peut varier en fonction du modèle) si l'appareil ne s'est pas allumé, l'alarme pour « l'allumage manqué » se déclenchera.
En cas d'alarme pour allumage non effectué suivre les phases suivantes :

1. Attendre minimum 10 minutes sans appuyer sur aucun bouton de l'écran, pendant ce temps effectuer le nettoyage du brasier.

Eviter absolument de remettre des pellets dans le réservoir.

2. Refermer la porte
3. Appuyer sur la touche 1 pendant 3 secondes

Si l'allumage s'active, après quelques instants l'appareil se positionnera automatiquement sur la troisième phase : le démarrage.

Le passage de la phase d'allumage au démarrage est complètement automatique.

FONCTIONNEMENT

Durant la phase de « fonctionnement » l'utilisateur peut configurer la puissance de fonctionnement en s'aidant de la touche 4 pour la diminuer et de la touche 5 pour l'augmenter ; les touches 2 et 3 servent pour augmenter ou diminuer le paramétrage de la température souhaitée dans la pièce. Lorsque l'appareil aura atteint la température configurée, il se mettra automatiquement en régime minimum de fonctionnement.

ARRÊT

Pour éteindre, appuyer sur la touche 1 pendant 3 secondes. La machine s'arrêtera seulement lorsque les paramètres préétablis par le Fabricant sont atteints.

THERMOSTAT AMBIANCE SUPPLÉMENTAIRE

Le produit peut fonctionner également avec un thermostat d'ambiance supplémentaire. Configurer le set de température en appuyant plusieurs fois sur la touche 2, jusqu'à l'affichage « LOU ». Relier le thermostat sur les borniers prévus. L'utilisateur pourra alors configurer la température souhaitée en utilisant le thermostat.

L'installation du thermostat doit être effectuée par un personnel qualifié et/ou par l'Assistance Technique du Fabricant.

LA TÉLÉCOMMANDE (option)

Voir fig. 2.11 - 2.12 – 2.13 – 2.14

PARAMETRES UTILISATEUR

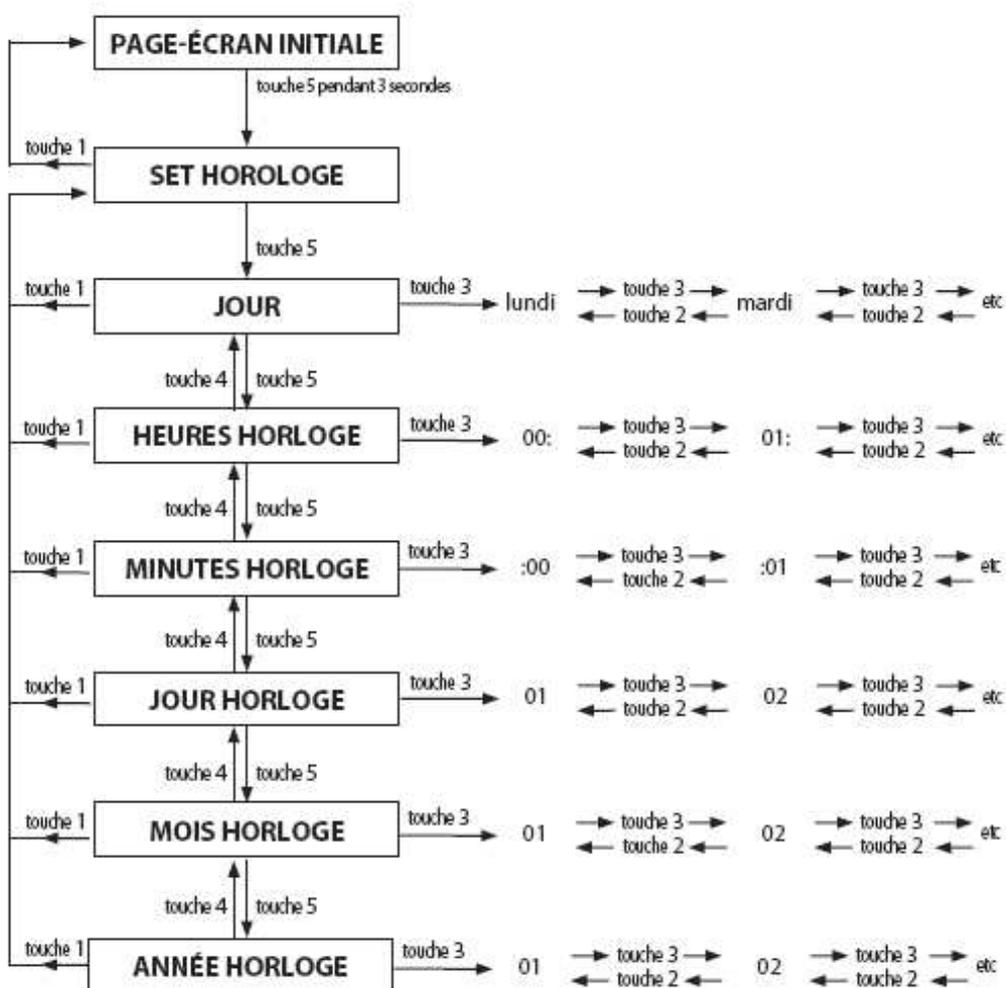
SET HOROLOGE	JOUR
	HEURES HORLOGE
	MINUTES HORLOGE
	JOUR HORLOGE
	MOIS HORLOGE
	ANNÉE HORLOGE
SET CHRONO	(voir tableau)
CONFIGURATION LANGUE	Langue
RÉG. UTILISATEUR	display
	pellet
	v1-aria*
	stand-by
	clavier bloqué
ETALONNAGES TECHNICIEN	réservé au technicien

SET HOROLOGE

Cette section permet de régler les date et heure actuelles.

1. Appuyer longtemps sur le bouton 5 jusqu'à ce que l'afficheur D1 visualise "SET HOROLOGE"
2. Appuyer sur le bouton 5 pour accéder au menu
3. A l'intérieur du menu on peut effectuer les opérations suivantes:
 - ❖ A l'aide des boutons 2 et 3, régler la valeur sélectionnée
 - ❖ Confirmer avec la touche 5 et procéder au paramètre suivant
 - ❖ Appuyer sur le bouton 4 pour retourner au paramètre précédent
 - ❖ Confirmer avec la touche 1 et revenir au menu supérieur

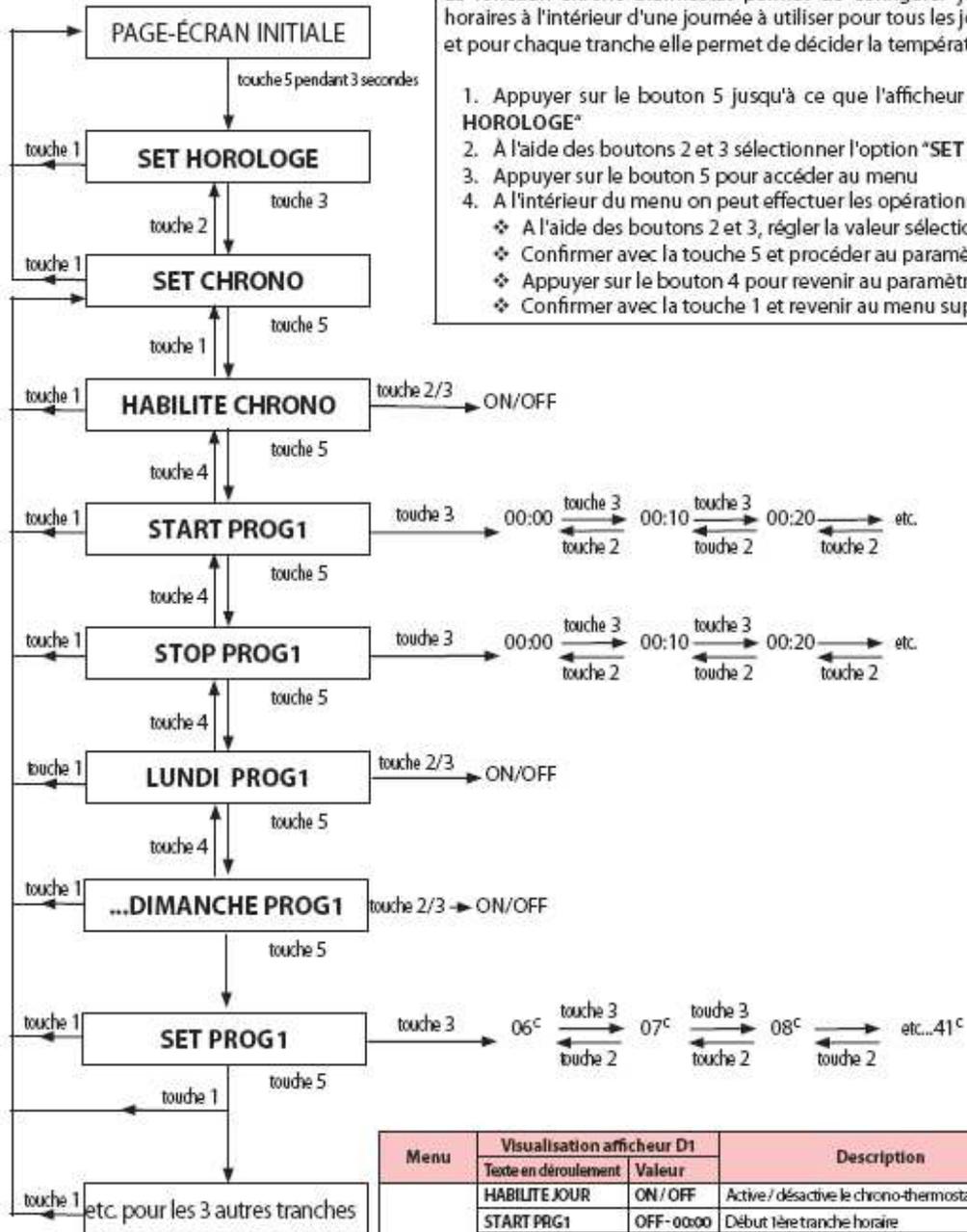
Il faut absolument se souvenir de régler au moins les 3 premiers paramètres (jour, heures et minutes) pour pouvoir utiliser correctement la fonction automatique chrono car les allumages et les arrêts programmés seront réglés par ces paramètres.



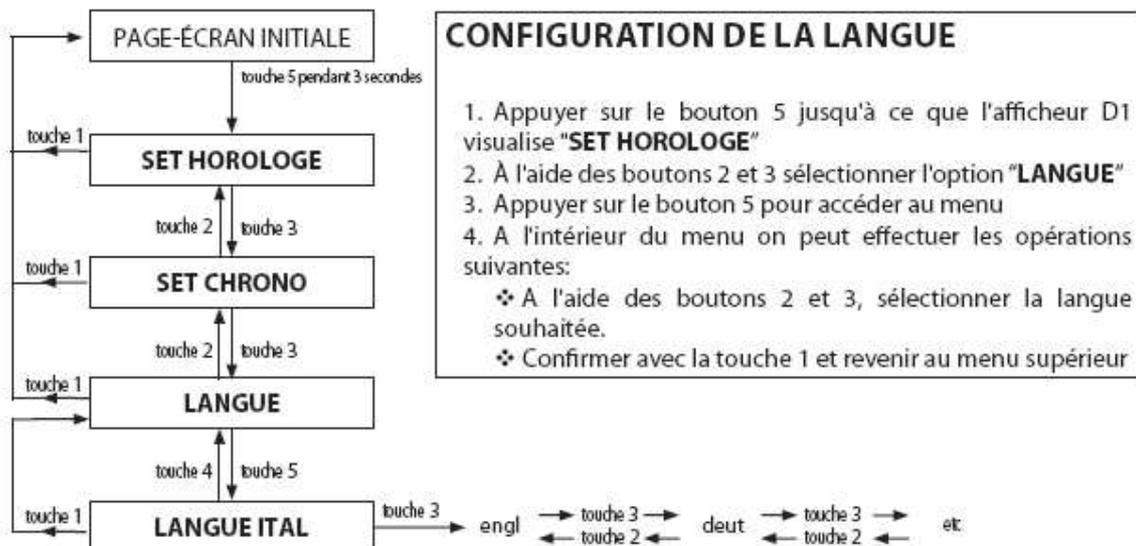
SET CHRONO

La fonction chrono-thermostat permet de configurer jusqu'à 4 tranches horaires à l'intérieur d'une journée à utiliser pour tous les jours de la semaine et pour chaque tranche elle permet de décider la température souhaitée.

1. Appuyer sur le bouton 5 jusqu'à ce que l'afficheur D1 visualise "SET HOROLOGE"
2. À l'aide des boutons 2 et 3 sélectionner l'option "SET CHRONO"
3. Appuyer sur le bouton 5 pour accéder au menu
4. À l'intérieur du menu on peut effectuer les opérations suivantes
 - ❖ À l'aide des boutons 2 et 3, régler la valeur sélectionnée
 - ❖ Confirmer avec la touche 5 et procéder au paramètre suivant
 - ❖ Appuyer sur le bouton 4 pour revenir au paramètre précédent
 - ❖ Confirmer avec la touche 1 et revenir au menu supérieur



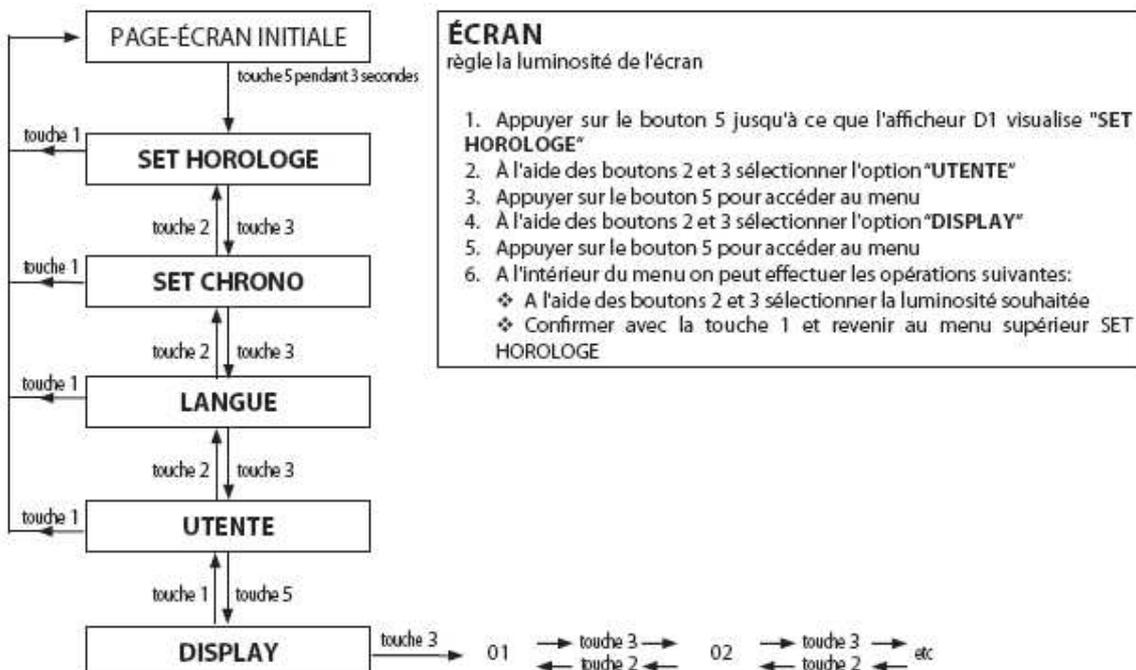
Menu	Visualisation afficheur D1		Description	Visual. afficheur D2
	Texte en déroulement	Valeur		
SET CHRONO (ex. pour la première tranche)	HABILITE JOUR	ON / OFF	Active / désactive le chrono-thermostat	Puissance
	START PRG1	OFF - 00:00	Début 1ère tranche horaire	Puissance
	STOP PRG1	OFF - 00:00	Fin 1ère tranche horaire	Puissance
	LUNDI PRG1	ON / OFF	Active / désactive la 1ère tranche horaire pour le lundi	Puissance
	MARDI PRG1	ON / OFF	Active / désactive la 1ère tranche horaire pour le mardi	Puissance
	MERCREDI PRG1	ON / OFF	Active / désactive la 1ère tranche horaire pour le mercredi	Puissance
	JEUDI PRG1	ON / OFF	Active / désactive la 1ère tranche horaire pour le jeudi	Puissance
	VENDREDI PRG1	ON / OFF	Active / désactive la 1ère tranche horaire pour le vendredi	Puissance
	SAMEDI PRG1	ON / OFF	Active / désactive la 1ère tranche horaire pour le samedi	Puissance
	DIMANCHE PRG1	ON / OFF	Active / désactive la 1ère tranche horaire pour le dimanche	Puissance
SET PRG1	07 - 35	Température maximum pour la 1ère tranche horaire	Puissance	



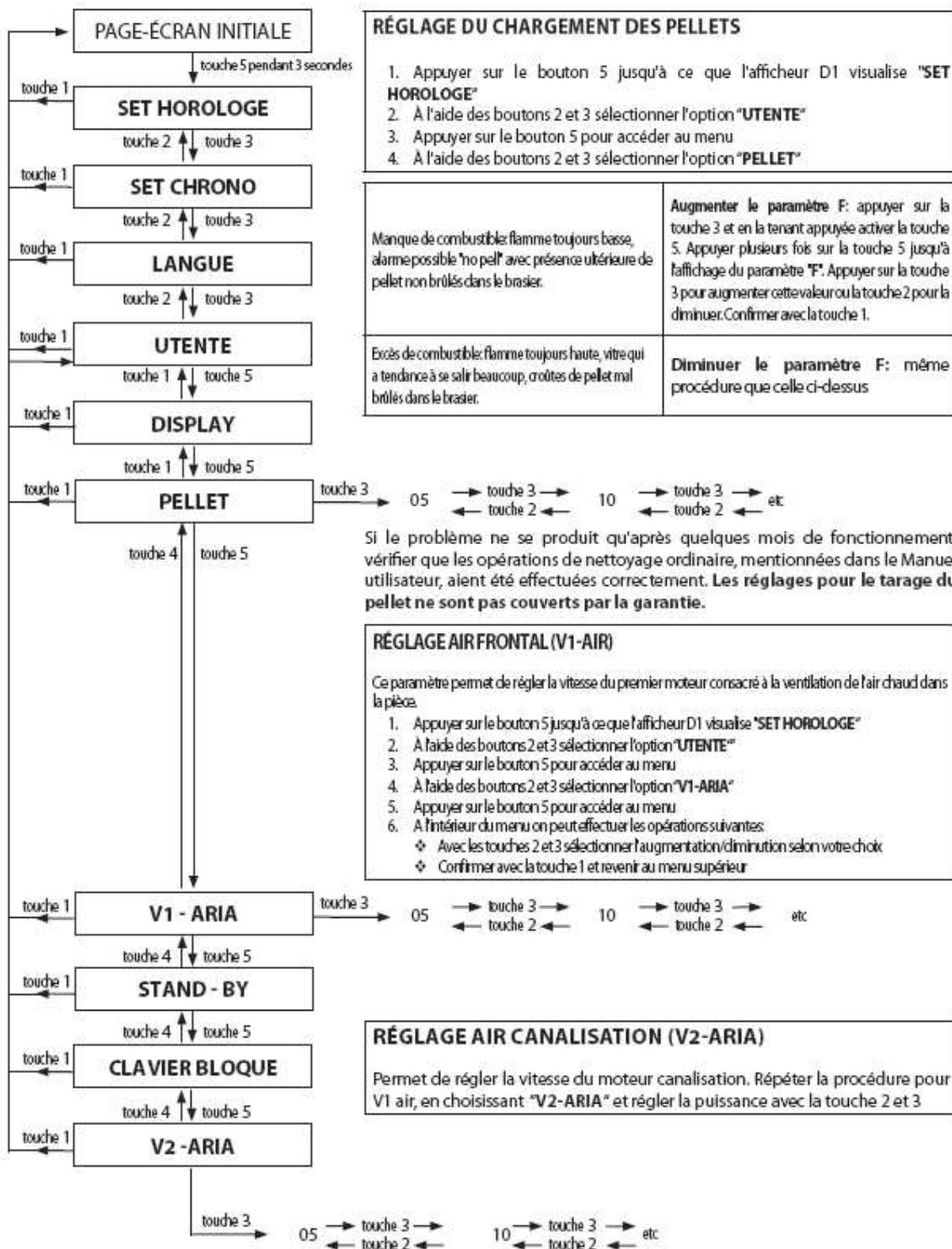
UTILISATEUR:

Ce menu contient différents réglages par rapport au fonctionnement normal de l'appareil.

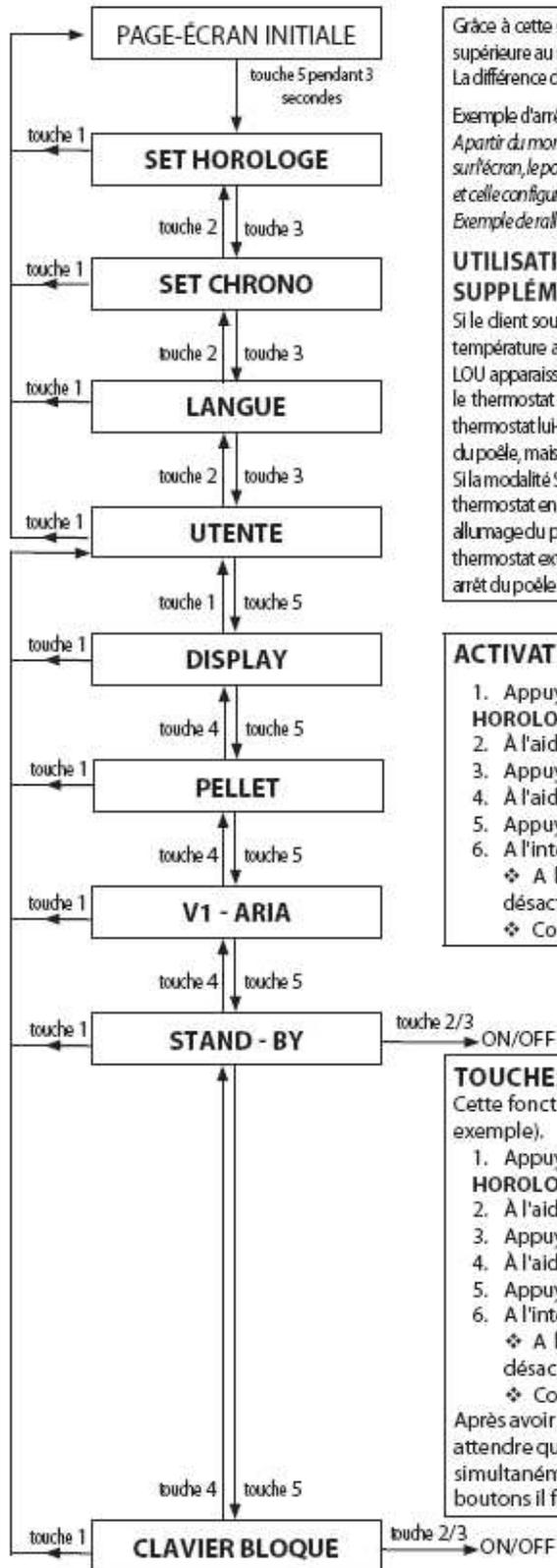
Menu	Visualisation afficheur D1		Description
	Texte	Valeur	
UTENTE	DISPLAY	0 - 20	Réglage luminosité afficheur
	PELLET	-20% / +20%	Réglage du % chargement pellets
	V1 - ARIA	-10% / +10%	Réglage % ventilateur ambiant 1
	STAND-BY	ON / OFF	Active / désactive la fonction STBY
	CLAVIERBLOQUE	ON / OFF	Active / désactive la fonction clavier bloqué
	V2-RIA	-10% / +10%	Réglage % ventilateur ambiant 2



REGLAGE CHARGEMENT PELLETS ; AIR FRONTAL (V1-AIR) ET DECENTRALISATION (V2)



STAND-BY ET FONCTION TOUCHES BLOQUEES



Grâce à cette modalité le poêle s'éteint en mode automatique si la température ambiante est supérieure au réglage effectué par le client sur l'afficheur.
La différence de température entre la pièce et le réglage effectué doit être supérieure de 2°C.

Exemple d'arrêt automatique: temp. ambiante 23° C - set configuré par l'utilisateur: 20° C
À partir du moment où la température de l'ambiance sera inférieure au réglage effectué par l'utilisateur sur l'écran, le poêle se rallumera automatiquement. La différence entre la température dans l'ambiance et celle configurée par l'utilisateur doit être supérieure de 2°C.

Exemple de rallumage automatique: temp. ambiante 17° C - set configuré par l'utilisateur: 20° C

UTILISATION DU MODE VEILLE AVEC THERMOSTAT EXTERNE SUPPLÉMENTAIRE

Si le client souhaite utiliser un thermostat externe il faut configurer, à partir de l'afficheur, le set température au minimum, en appuyant plusieurs fois sur la touche "2" jusqu'à ce l'inscription LOU apparaisse alternativement avec l'inscription SET THERMOSTAT. Alors, après avoir relié le thermostat ambiant au poêle, la température dans la pièce sera lue exclusivement par le thermostat lui-même. L'utilisateur ne devra donc plus décider le set température depuis l'afficheur du poêle, mais directement depuis le thermostat externe.

Si la modalité STAND-BY a été activée la situation suivante se produira:
thermostat en attente - contact fermé sur la carte
allumage du poêle TRAVAIL
thermostat extérieur satisfait - contact ouvert sur la carte
arrêt du poêle STBY EST

ACTIVATION OU DÉSACTIVATION STAND-BY

1. Appuyer sur le bouton 5 jusqu'à ce que l'afficheur D1 visualise "SET HOROLOGE"
2. À l'aide des boutons 2 et 3 sélectionner l'option "UTENTE"
3. Appuyer sur le bouton 5 pour accéder au menu
4. À l'aide des boutons 2 et 3 sélectionner l'option "STAND-BY"
5. Appuyer sur le bouton 5 pour accéder au menu
6. À l'intérieur du menu on peut effectuer les opérations suivantes:
 - ❖ À l'aide des touches 2 et 3 sélectionner "ON / OFF" pour activer / désactiver la fonction
 - ❖ Confirmer avec la touche 1 et revenir au menu supérieur

TOUCHES BLOQUÉES

Cette fonction permet de bloquer les touches, (comme sur les portables par exemple).

1. Appuyer sur le bouton 5 jusqu'à ce que l'afficheur D1 visualise "SET HOROLOGE"
2. À l'aide des boutons 2 et 3 sélectionner l'option "UTENTE"
3. Appuyer sur le bouton 5 pour accéder au menu
4. À l'aide des boutons 2 et 3 sélectionner l'option "CLAVIER BLOQUE"
5. Appuyer sur le bouton 5 pour accéder au menu
6. À l'intérieur du menu on peut effectuer les opérations suivantes:
 - ❖ À l'aide des touches 2 et 3 sélectionner "ON / OFF" pour activer / désactiver la fonction
 - ❖ Confirmer avec la touche 1 et revenir au menu supérieur

Après avoir activé la fonction, pour bloquer les touches il faut sortir du menu et attendre que plus aucune inscription ne clignote sur l'afficheur: puis appuyer simultanément sur les touches 1 et 5 pendant 2 secondes. Pour débloquer les boutons il faut répéter la même opération.

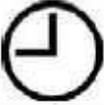
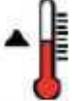
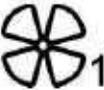
TABLEAUX DES AFFICHAGES

Signalisation Afficheur	Problème	Solution
ALLUMAGE	La phase d'allumage est en cours	-
AVVIO	La phase de démarrage est en cours	-
ATTENTE RE-FROID.	Un nouvel allumage est tenté quand le poêle vient de s'éteindre (arrêt normal ou causé par une alarme).	Quand le poêle effectue un arrêt (normal ou causé par une alarme), il faut attendre son refroidissement complet et ensuite effectuer le nettoyage du brasier. Uniquement après avoir effectué ces opérations, il sera possible de rallumer le poêle.
	Le poêle est en train de refroidir après une absence de courant.	La phase de refroidissement de poêle est terminée, celui-ci se rallumera en mode automatique.
CHARGER PELLETS	Le chargement continu des pellets est en cours durant la phase d'allumage	-
HOT	Réglage température ambiante configuré à la valeur maximale.	Le poêle fonctionne selon la marche configurée, sans jamais moduler. Pour sortir de cette fonction, il suffit de diminuer le réglage de la température avec le bouton 2.
FONCTIONNEMENT	La phase de fonctionnement normal est en cours	-
LOU	Thermostat ambiant configuré à la valeur minimale.	Dans ce mode, le poêle ne fonctionne qu'à la 1 ^{ère} puissance indépendamment de la puissance programmée. Pour sortir de cette fonction, il suffit d'augmenter la température ambiante avec le bouton 3.
MODULE	Le poêle est en train de modifier automatiquement le fonctionnement relatif à la combustion, après qu'il s'approche de la température ambiante	-
STAND BY	Poêle éteint dans l'attente de se rallumer.	Pour désactiver la fonction STAND-BY consulter le chapitre correspondant.
STAND BY EXT	Le poêle est éteint à cause du thermostat externe dans l'attente de se rallumer	Pour désactiver la fonction STAND-BY consulter le chapitre correspondant.
START	La phase de start est en cours	-
NETTOYAG BRASIER	Le nettoyage automatique du brasier est en cours.	Le nettoyage automatique du brasier s'effectue à intervalles prédéfinis de fonctionnement continu. Le nettoyage automatique ne démarre pas si le poêle se trouve en 1 ^o puissance. Attention! Nous conseillons tout de même de nettoyer manuellement le brasier tous les jours.
NETTOYAG FINAL	Le nettoyage final est en cours	Lorsque l'on éteint le poêle celui-ci effectue le nettoyage final. La phase de nettoyage dure environ 10 minutes.

ALARMES

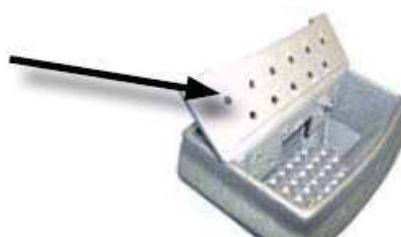
Signalisation Afficheur	Problème	Solution
	Indique la présence d'une alarme.	Allumé: Indique la présence d'une alarme Eteint: indique l'absence des alarmes Clignotant: indique la désactivation du capteur de dépression. L'alarme peut être réarmée uniquement si le moteur des fumées s'est arrêté et après 15 minutes de l'affichage de l'alarme elle-même en appuyant sur la touche 1 pendant 3 secondes.
ASPIRAT - PANNE	Panne liée au moteur d'expulsion des fumées.	Les opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien autorisé.
SONDE DES FUMÉES	Panne liée à la sonde des fumées.	Les opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien autorisé.
ALARME HAUTE TEMPERATURE GAZ	La température des fumées a dépassé 310°C	Vérifier l'afflux de pellets (voir " <i>Réglage chargement pellets</i> "). Vérifier que la machine soit propre, y compris le parcours des fumées. Il faut absolument éviter de laisser du linge sur la machine. D'autres opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien autorisé.
ALL NO FLUSSO	La porte ne ferme pas correctement. Le tiroir des cendres ne ferme pas correctement. Le capteur de dépression est défectueux. La chambre de combustion est encrassée. Le conduit d'expulsion des fumées est obstrué. Installation incorrecte	Vérifier la fermeture hermétique de la porte. Vérifier la fermeture hermétique du tiroir des cendres. Vérifier le nettoyage tant du conduit des fumées que de la chambre de combustion. D'autres opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien autorisé.
ALL DEPR	Le capteur de dépression mécanique à été activé	appeler un technicien autorisé
ALLUMAGE MANQUE	Le réservoir pellets est vide. Étalonnage inadéquat du chargement des pellets. Installation incorrecte	Vérifier la présence ou non de pellets dans le réservoir. Régler l'afflux de pellets (voir " <i>Réglage chargement pellets</i> "). Vérifier les procédures décrites au chapitre " <i>Allumage</i> ". D'autres opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien autorisé.
NO ALL BLACK OUT	Absence de courant pendant la phase d'allumage.	Situer le poêle sur OFF avec la touche 1 et répéter les procédures décrites au chapitre " <i>Allumage</i> ". D'autres opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien autorisé.
NO PELLETS	La flamme s'est éteinte durant la phase de travail en abaissant trop les fumées.	Vérifier la présence ou non de pellets dans le réservoir. Régler l'afflux de pellets (voir " <i>Réglage chargement pellets</i> "). D'autres opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien autorisé.
ATTENTE REFROIDISSEMENT	Essai de déblocage alarme quand le poêle est encore en phase de refroidissement.	A chaque fois que le poêle affichera une des alarmes citées ci-dessus, il s'éteindra automatiquement. Le poêle bloquera toute tentative de déblocage alarme au cours de cette phase en visualisant sur l'afficheur l'alarme elle-même et ATTE de façon alternée. L'alarme peut être réarmée uniquement si le moteur des fumées s'est arrêté et après 15 minutes de l'affichage de l'alarme elle-même en appuyant sur la touche 1 pendant 3 secondes.
DEBIMETRE KO	débranché ou défectueux composante	appeler assistance

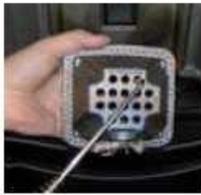
VOYANTS LUMINEUX

Signalisation Afficheur	Explication	
	Chrono	Voyant allumé = Chrono on Voyant éteint = Chrono off
	Température ambiante	Allumé = T° ambiante inférieure au réglage souhaité Eteint = T° ambiante supérieure au réglage souhaité
	stby	Eteint = Stby désactivé Allumé = Stby activé
	Bougie d'allumage	Eteint = bougie activée Allumé = bougie désactivée Pour rétablir le fonctionnement du composant, contacter un technicien autorisé.
	moteur des fumées.	Eteint = moteur fumées non en fonction Eteint = moteur fumées en fonction Clignotant = contacter un technicien autorisé.
	Motoréducteur chargement pellets	Allumé = en fonction Eteint = non en fonction
	ventilateur tangentiel.	Eteint = non en fonction Allumé = en fonction
	Ventilateur canalisation	Eteint = non en fonction Allumé = en fonction Clignotant = moteur au maximum (entrée en carte therm. supplémentaire ouverte)
	Etat entrée STBY	Eteint = contact ouvert Allumé = contact fermé
	Etat entrée thermostat supplémentaire	Eteint = contact ouvert Allumé = contact fermé
	Sonde réservoir	Eteint = fonctionnement normal Clignotant = anomalie
	Indique la communication entre la commande à distance et le poêle.	Chaque fois qu'une touche est appuyée sur la télécommande, le voyant doit s'allumer. Si le voyant est toujours allumé, il indique que la communication entre la télécommande et le poêle est bloquée. Pour rétablir le fonctionnement du composant, contacter un technicien autorisé.

NETTOYAGE

ATTENTION: Le fait d'enlever la division nuit à la sécurité du produit et entraîne la perte de validité immédiate de la période de garantie. En cas d'usure ou de détérioration, demander le remplacement de la pièce au service d'assistance (remplacement qui n'est pas couvert par la garantie du produit puisqu'il s'agit d'une pièce sujette à usure).



GROUPE A Tous les modèles exclu le groupe B GROUPE B		GROUPE	FREQUENCE			
			QUOTID.	HEBDOM.	MENSUELLE	ANNUELLE
<p>Brasier: enlever le brasier du logement spécifique et libérer les trous en utilisant le tisonier fourni en dotation, enlever la cendre du brasier en utilisant un aspirateur. Aspirer la cendre déposée dans le compartiment du brasier.</p>		A B	*			
		A	*			
<p>Racleurs : utiliser les racleurs en effectuant un mouvement de bas en haut (pour les modèles avec racleurs supérieurs) ou en tirant et en poussant ceux-ci</p>			*			
						
<p>Nettoyage des cuves de collecte des cendres ou du tiroir des cendres: les cuves doivent être vidées le cas échéant ou avec un aspirateur ad hoc. Lorsque le tiroir des cendres est présent il faut enlever la porte inférieure (en poussant vers le bas ou en dévissant le pommeau) et faire glisser le tiroir en abaissant la poignée du tiroir lui-même en le tirant à soi.</p>		A	*			

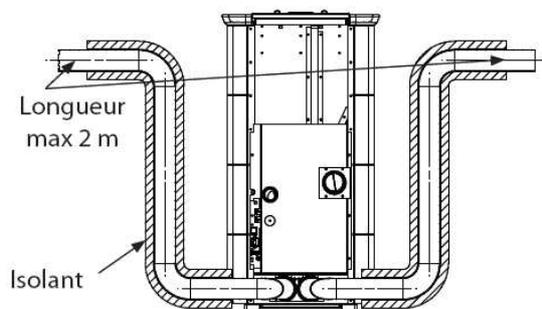
		FREQUENCE				
		GROUPE	JOURNALIERE	HEBDOMADAIRE	MENSUELLE	ANNUELLE
<p>GROUPE A Tous les modèles exclu le groupe B, GROUPE B</p>						
<p>Nettoyage cuves collecte des cendres ou tiroir des cendres (suite de la page précédente)</p>				*		
<p>Nettoyage échangeur thermique: Mensuellement il faut nettoyer la chambre des échangeurs de chaleur dans la mesure où la suie déposée à l'arrière de la paroi du foyer en fonte obstrue l'afflux régulier des fumées. Nous recommandons au moins une fois par semaine d'aspirer les cendres dans la chambre de combustion avec un aspirateur ad hoc.</p>		A		*		
<p>Nettoyage par le technicien agréé: moteur fumées, chambre de combustion complète, réservoir pellets, remplacement complet des joints et nouveau siliconage où cela est nécessaire, conduit des fumées, variés et éventuels. Les joints garantissent l'étanchéité du poêle et par conséquent son bon fonctionnement. Il faut les contrôler périodiquement : si ils étaient usés ou endommagés, il faut immédiatement les remplacer. Ces opérations devront être effectuées par un technicien autorisé. Tous les ans ou dans tous les cas à chaque fois que cela serait nécessaire, aspirer et nettoyer le conduit qui mène à la cheminée. En cas de présence de tronçons horizontaux, il faut enlever les résidus avant qu'ils n'obstruent le passage des fumées.</p>					*	

DECENTRALISATION D'AIR CHAUD

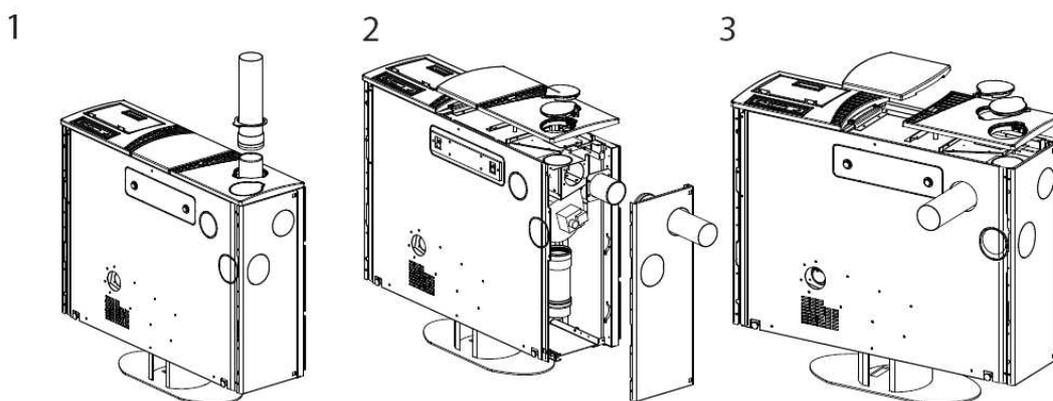
Caractéristiques pour la canalisation de la décentralisation d'air chaud et recommandations :

La canalisation destinée à la décentralisation doit avoir un diamètre intérieur de 80 mm., il doit être calorifugé. La longueur ne doit pas dépasser 2 mètres.

VENTEROLE, option double ventilateur de convection.



CIOTAT, double ventilateur de convection.



CONNEXION THERMOSTAT SUPPLEMENTAIRE

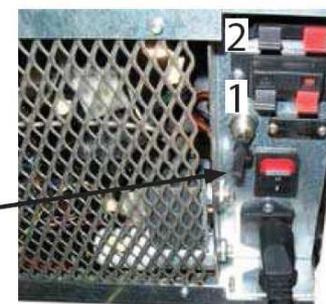
1 = Thermostat ambiance ; 2 = Décentralisation



VALLABRIX
CORNIA
THEZIER
STELLAN



VENTEROLE



CIOTAT

CONDITIONS DE GARANTIE

GODIN garantit cet appareil, pour ce qui concerne les défauts de fabrication et des matériaux, pendant 2 ans à partir de la date d'achat.

Notre responsabilité se limite à la fourniture de pièces défectueuses de l'appareil ; celui-ci doit être installé selon les règles de l'art, en suivant les indications contenues dans les manuels et les dépliants fournis avec le produit acheté et conformément aux lois en vigueur. **L'installation doit être exécutée par un personnel autorisé et sous la responsabilité de la société qui se charge de l'envoyer, celle-ci assumera toute la responsabilité de l'installation ainsi que du bon fonctionnement du produit installé. En cas de non-respect de ces précautions, GODIN n'assume aucune responsabilité.**

MISE EN GARDE

Il est indispensable d'effectuer le test fonctionnel de l'appareil avant réception des travaux.

GODIN garantit que tous ces produits sont fabriqués avec des matériaux d'excellente qualité et avec les techniques de travail qui en assurent le bon fonctionnement.

VALIDITÉ

La garantie est valable aux conditions suivantes :

1. L'appareil doit être installé conformément aux normes en vigueur en la matière, aux prescriptions contenues dans ce manuel fourni et par un personnel professionnellement qualifié.
2. L'appareil doit être utilisé conformément au manuel d'instructions fourni avec tous nos produits.
3. Le certificat de garantie doit être rempli et signé par le client et validé par le revendeur.
4. Le document qui atteste la garantie, rempli et accompagné de la facture d'achat doit être soigneusement conservé et présenter en cas d'appel en garantie.

La garantie n'est pas valable dans les cas suivants :

5. Les conditions de garantie décrite ci-dessus ne sont pas respectées.
6. L'installation n'a pas été effectuée conformément aux normes en vigueur en la matière et aux prescriptions décrites dans la notice fournie avec l'appareil.
7. En cas de négligence du client suite à une maintenance erronée ou incorrecte du produit.
8. En présence d'installations électriques non conformes aux lois en vigueur.
9. En cas de dommages causés par des agents atmosphériques, chimiques, électromagnétiques, par l'utilisation impropre du produit, par des modifications ou des altérations du produit et/ou d'autres causes qui ne dérivent pas de la fabrication du produit.
10. Combustion de matériaux non conformes aux types et aux qualités indiquées dans la notice fournie.
11. Tous les dommages causés par le transport ; il est donc recommandé de contrôler soigneusement la marchandise au moment de sa réception, en avertissant immédiatement le revendeur en cas de dommage éventuel, en imposant une note sur le document de transport.

GODIN ne répond pas des éventuels dommages qui peuvent, directement ou indirectement être provoqués aux personnes, aux choses et aux animaux à cause du non respect des prescriptions indiquées dans la notice.

Tous les éléments à l'usure sont exclus de la garantie :

Tels que :

- Les joints, toutes les vitres céramiques ou en verre trempé, les revêtements et les grilles en fonte ou acier, les pièces vernies, chromées ou dorées, les faïences, les poignées et les câbles électriques.
- Des variations chromatiques, des craquelures et de légères différences de dimension des parties en céramique ne sont pas un motif de réclamation car il s'agit de caractéristiques naturelles de ces matériaux.
- Les éléments en matériaux réfractaire

Autres conditions :

Ne sont pas couvertes par la garantie toutes les interventions pour étalonnage ou réglage du produit en fonction du type de combustible ou du type d'installation.

En cas de substitution des éléments la garantie n'est pas prolongée.

Pour la période d'inactivité de l'appareil, aucune indemnisation n'est reconnue.

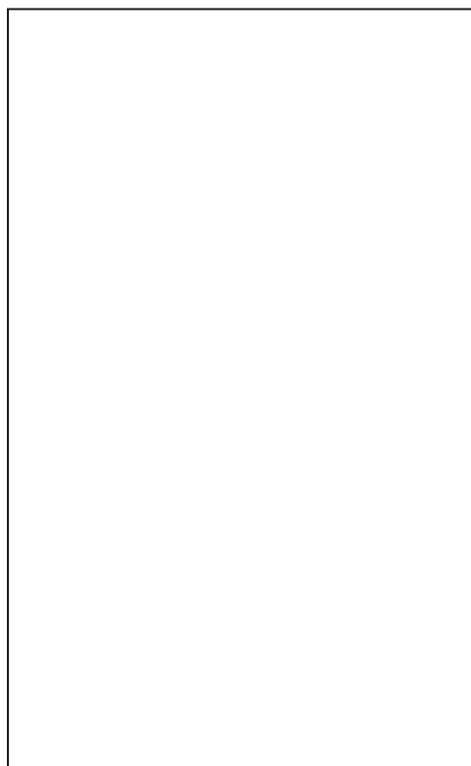
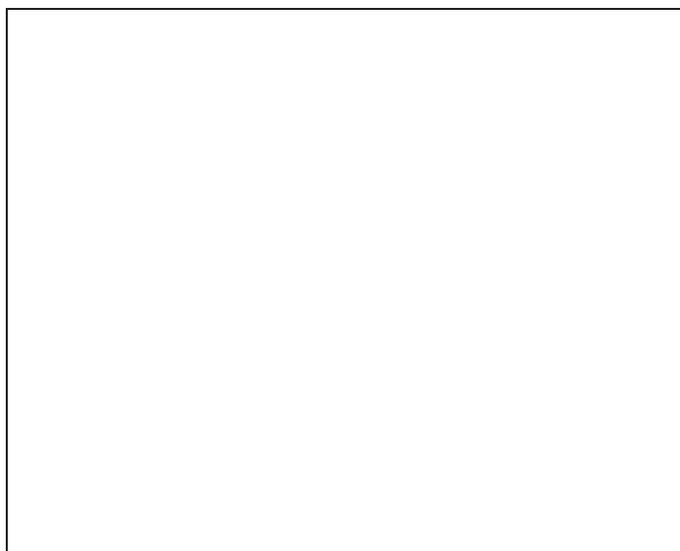
Cette garantie est valable uniquement pour l'acheteur et ne peut pas être transférée.

Tous les poids et les dimensions sont sujets à variations en fonction du type du poêle ou des impératifs techniques.

Dans un souci constant d'améliorer nos fabrications, nous nous réservons le droit de modifier sans préavis nos appareils.

En cas d'appel en garantie, veuillez vous munir d'une copie de la facture et du bon de garantie.

CONTRÔLE QUALITÉ



BON DE GARANTIE

Nom et adresse du distributeur :		BÉNÉFICIAIRE DE LA GARANTIE :	
Code distributeur :		ADRESSE :	
		Tél. :	
		Date de mise à disposition :	
		Le : à :	
		Signature :	
LIBELLÉ DES PIÈCES A REMPLACER			
Désignation :		Référence :	Observations :

GODIN S.A. - 532 RUE SADI CARNOT - 02120 GUISE

Date : 04/11
Mise à jour : 09 / 13



POELES Á GRANULÉS

VALLABRIX, CORNIA, VENTEROLE, THEZIER, CIOTAT, STELLAN, PELISSANE,
SATURNE

ECRAN LCD

NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

Attention pour éviter tout risque d'incendie, ces appareils doivent être installés dans les règles de l'art (D.T.U. 24.1) et conformément aux règles techniques rappelées dans la notice obligatoirement jointe aux appareils. Leurs installations doivent être effectuées par un professionnel ou une personne qualifiée.

« Toutes les réglementations locales et nationales, ainsi que les normes européennes en vigueur, doivent être respectées lors de l'installation et d'utilisation de l'appareil ».

LEXIQUE	1
MISE EN GARDE	3
DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ET DE FONCTIONNEMENT	5
INSTRUCTIONS DE MONTAGE ET D'INSTALLATION	5
GLOSSAIRE	7
INSTALLATION	8
INSTALLATIONS PERMISES	8
INSTALLATIONS NON PERMISES	8
RACCORDEMENT AU SYSTÈME D'ÉVACUATION DES FUMÉES	9
RACCORDEMENTS	9
RACCORDEMENT DE L'APPAREIL AU CONDUIT DE CHEMINÉE	10
ÉVACUATION DES PRODUITS DE LA COMBUSTION	10
BRANCHEMENT Á PRISES D'AIR EXTERNES	11
RECOMMANDATIONS DE SÉCURITÉ	11

PELLET ET CHARGEMENT	11
FONCTIONNEMENT DU PRODUIT	12
PANNEAU DE COMMANDES	12
THERMOSTAT AMBIANCE SUPPLÉMENTAIRE	13
LA TÉLÉCOMMANDE*	13
PARAMÈTRES UTILISATEUR	14
SET HORLOGE	14
SET CHRONO	15
UTILISATEUR	16
CONFIGURATION DE LA LANGUE	16
ÉCRAN	16
RÉGLAGE DU CHARGEMENT DES PELLETS	17
RÉGLAGE AIR FRONTAL (V1-AIR)	17
RÉGLAGE AIR CANALISATION (V2-AIR)	17
STAND-BY ET FONCTION TOUCHES BLOQUÉES	18
UTILISATION DU MODE VEILLE AVEC THERMOSTAT EXTERNE SUPPLÉMENTAIRE	18
ACTIVATION OU DÉSACTIVATION STAND-BY	18
TOUCHES BLOQUÉES	18
TABLEAUX DES AFFICHAGES	19
ALARMES	20
VOYANTS LUMINEUX	21
NETTOYAGE	22
DÉCENTRALISATION D’AIR CHAUD	24
CONNEXION THERMOSTAT SUPPLÉMENTAIRE	24
CONDITIONS DE GARANTIE	25
CONTROLE QUALITE	26
BON DE GARANTIE	27

FÉLICITATIONS

Vous venez d'acquérir un poêle à granulés, nous vous félicitons d'avoir fait confiance à notre marque.

La gamme complète des produits est construite selon les directives : 89/106 CEE (Produits de Fabrication), 2004/108 CEE (Directive CME), 2006/95 CE (Directive Basse Tension), EN 14785, EN 60335-1, EN 60335-2-102, EN 61000-3-2, EN 61000-3-3, EN 50366, EN 55014-1, EN 55014-2, EN 303-5, EN 13240.

MISES EN GARDE ET SÉCURITÉ

Les poêles sont fabriqués en veillant sur la qualité de chaque élément afin de garantir aussi bien l'utilisateur que l'installateur contre tout éventuel incident.

Nous recommandons donc au personnel autorisé, après chaque intervention effectuée sur le produit de faire particulièrement attention aux branchements électriques, surtout la partie dénudée des fils qui ne doivent jamais dépasser du bornier, évitant ainsi tout contact possible avec les parties vives des conducteurs.

L'installation doit être exécutée par un personnel qualifié lequel assume l'entière responsabilité de la pose définitive et du bon fonctionnement. De plus, il faut tenir compte de toutes les lois et les normes nationales, en vigueur dans le Pays où l'appareil est installé. Le fabricant décline toute responsabilité si ces précautions ne sont pas respectées.

Ce manuel d'instructions fait partie intégrante du produit : il faut s'assurer qu'il accompagne toujours l'appareil, y compris en cas de cession à un autre propriétaire ou utilisateur, ou en cas de nouvelle installation, dans un autre emplacement. En cas de détérioration ou de perte, demander un autre exemplaire au revendeur local. Ce poêle doit être destiné à ce pourquoi il a été expressément réalisé. Toute responsabilité contractuelle ou extracontractuelle du Fabricant, en cas de dommages causés à des personnes, animaux ou choses, dus à des erreurs d'installation, de réglage, d'entretien et d'utilisation incorrects, est exclue. Après avoir déballé l'appareil, s'assurer de son bon état et de l'intégralité de son contenu. Si ce n'était pas le cas, s'adresser au représentant auprès duquel l'appareil a été acheté.

Tous les composants électriques qui constituent le poêle et qui en garantissent le fonctionnement correct, devront être remplacés avec des pièces d'origines. La maintenance du poêle doit être effectuée au moins une fois par an, en la programmant à l'avance avec l'installateur qualifié.

La garantie de l'installation sera effective dans le cadre du respect des règles de l'art, de la législation en vigueur, de la notice d'installation et d'utilisation des poêles, de nos prescriptions concernant le montage du raccordement, ainsi que celles concernant l'installation et l'utilisation des poêles.

Il y aura lieu d'être vigilant sur : la mise en œuvre des différents composants, le choix des matériaux, le respect des règles de l'art et de la conformité, ce qui permettra d'assurer une installation de toute sécurité.

Ce document n'a pas la prétention de reprendre tous les cas de figure, ainsi que l'intégralité des documents normatifs existants et ne vous exempte pas de vous référer à ces derniers.

Pour les cas spéciaux, nous consulter.

IMPORTANT :

« GODIN »

décline toute responsabilité concernant toute modification de l'appareil et toute modification de son installation par l'utilisateur.

www.pieces-de-poele.com

Pour la sécurité il convient de rappeler que :

- L'utilisation du poêle est interdite aux personnes (y compris les enfants) aux capacités physiques, sensorielles et mentales réduites ou inexpertes, à moins qu'elles ne soient supervisées et instruites par la personne responsable de leur sécurité.
- Les enfants doivent être sous surveillance pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil. Ne pas toucher le poêle nu-pieds ou avec d'autres parties du corps mouillées ou humides.
- Interdiction de toucher aux dispositifs de sécurité ou de réglage, sans l'autorisation ou les indications du Fabricant.
- Ne pas tirer, débrancher, tordre les câbles qui sortent du poêle, même si celui-ci n'est pas branché au réseau d'alimentation électrique.
- Nous recommandons de positionner le câble d'alimentation de façon à ce qu'il n'entre pas en contact avec les parties chaudes de l'appareil.
- La fiche d'alimentation doit être accessible après l'installation.
- Réparations inexpertes : Risque d'électrocution !
Les réparations inexpertes sont dangereuses. Seul un technicien du service après vente formé par nos soins est habilité à effectuer des réparations. Si l'appareil est défectueux, retirez la fiche de la prise de secteur. Appeler le service après vente.
- Éviter d'obstruer ou de réduire les ouvertures d'aération du local qui accueille l'installation, les ouvertures d'aération sont indispensables pour une combustion correcte.
- Ne pas laisser les éléments de l'emballage à la portée des enfants ou de personnes handicapées, non assistés.
- Lorsque l'appareil est en état de marche, la porte du foyer doit rester toujours fermée.
- Éviter tout contact direct avec les parties de l'appareil qui, lors du fonctionnement, peuvent devenir brûlantes.
- Contrôler la présence éventuelle d'obstructions avant d'allumer un appareil après une longue période d'inactivité.
- Le poêle a été conçu pour fonctionner dans toutes les conditions climatiques (même rudes) ; en cas de conditions particulières (vent fort, gel), les systèmes de sécurité pourraient intervenir pour arrêter le poêle. Dans cette éventualité, contacter le Service d'Assistance Technique mais en aucun cas, désactiver les systèmes de sécurité.
- En cas d'incendie du conduit de fumée, se munir d'extincteur pour étouffer les flammes ou appeler les sapeurs-pompiers.
- Cet appareil ne doit pas être utilisé comme incinérateur de déchets.
- N'utiliser aucun liquide inflammable pour l'allumage.
- **Utiliser uniquement le combustible approprié à l'appareil.**
- Au cours du remplissage, veiller à ce que le sac de pellets n'entre pas en contact avec l'appareil.
- Les céramiques sont des produits artisanaux et en tant que tels, elles peuvent présenter des micro fissures, des craquelures et des imperfections chromatiques. Ces caractéristiques en démontrent la valeur. Étant donné leur coefficient de dilatation différent, l'émail et la céramique produisent des microfissures (craquelures) qui en démontre l'authenticité. Pour nettoyer les faïences, nous conseillons d'utiliser un chiffon souple et sec ; en cas d'utilisation d'un détergent ou d'un liquide, ce dernier pourrait pénétrer à l'intérieur des fissures et les mettre en évidence.

DISPOSITIF DE SÉCURITÉ ET DE FONCTIONNEMENT

Carte électronique : elle intervient directement en mettant l'appareil en alarme jusqu'à son complet refroidissement en cas de : rupture du moteur des fumées, rupture du moteur approvisionnement pellets, « black out » ou rupture d'alimentation électrique (s'il dépasse 10 secondes), allumage manqué

Pressostat électronique : en cas de dépression inadéquate il met l'appareil en alarme.

Fusible 2.5 A 250V (poêles), fusibles de 2.5, 3.15 et 5A : ils protègent l'appareil de surcharges électrique.

thermostat mécanique étalonné à 85°C à réarmement manuel : il intervient en bloquant l'alimentation du combustible si la température du réservoir des pellets atteint la limite de 85°C. **Le réarmement doit être effectué par un personnel qualifié et/ou Assistance Technique du Fabricant.**

Sonde contrôle de la température réservoir pellets : en cas de surchauffe du réservoir l'allure est ralentie automatiquement pour revenir aux valeurs normales de température.

PARTIE RESERVEE A L'INSTALLATEUR

INSTRUCTIONS DE MONTAGE ET D'INSTALLATION

Le conduit de fumées doit être conforme à la norme NFP 51.201.1

Le dimensionnement du conduit de fumées doit être conforme selon la norme NFEN 13 384.1

Respecter les distances de sécurité (écart au feu) par rapport aux matériaux combustibles, selon les critères des normes en vigueur et les caractéristiques du conduit de fumées.

Si le conduit de fumée n'est pas compatible, ou dans le cas d'une réfection, il y aura lieu de réaliser un tubage réglementaire à l'aide d'un procédé justifiable d'un avis technique favorable à cet usage ou de le remplacer par un nouveau conduit conforme et adapté au poêle. Ces travaux doivent être réalisés par un professionnel qualifié.

Dans tous les cas, le conduit doit permettre un ramonage mécanique.

Vérifier l'environnement dans lequel le poêle sera installé. Il doit être procédé à l'enlèvement de tous les matériaux combustibles, ou dégradables sous l'action de la température, sur les parois ou à l'intérieur de celles-ci (sols, murs et plafonds), dans l'environnement immédiat autour du poêle.

Dans le cas d'un poêle suspendu, vérifier si le mur peut admettre les charges de celui-ci.

Dans le cas d'installation à proximité des murs environnant avec des isolations combustibles incorporées, comme le placo - polystyrène, il faut obligatoirement procéder à la découpe du complexe isolant sur toute la hauteur sous plafond, sur une largeur au moins égale à celle de l'appareil + 60cm (30 cm de chaque côté).

La réservation ainsi créée sera comblée par un mur de renfort en matériau incombustible ayant une bonne isolation thermique et une bonne tenue mécanique (exemple : béton cellulaire épaisseur supérieure à 7cm). Il faudra veiller à bien rejointoyer tous les éléments qui composent ce mur.

NOTA : Dans le cas de murs comportant une ventilation, il y aura lieu, lors de l'édification du mur de renfort, de respecter cette caractéristique.

Dans le cas de poêle à accrocher au mur constitué de cloisons légères inflammables et ininflammables, il y aura lieu de découper sur une largeur au moins égale à celle de l'appareil + 60cm (30cm de chaque côté) et cela du point haut jusqu'en bas et de le remplacer par un mur en matériau incombustible classé MO ; de bonne stabilité et d'épaisseur adéquate (supérieure à 7cm) exemple : béton cellulaire.

NOTA : Dans tous les cas, le mur en matériau incombustible devra recevoir un revêtement incombustible et d'une excellente tenue à la chaleur.

INSTRUCTIONS DU RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Tension d'alimentation : 230V
Fréquence : 50Hz
Puissance absorbée : 300W

Raccordement électrique de l'appareil :

L'appareil répond à la classe de protection I et doit uniquement être utilisé avec une prise de terre.

L'appareil doit être mis hors tension pour les travaux de montage.

L'appareil doit uniquement être raccordé au moyen du câble de raccordement fourni. Connectez le câble de raccordement sur le panneau arrière de l'appareil. Celui-ci doit toujours être en bon état.

Un interrupteur situé au-dessus de la connexion du câble de raccordement peut mettre à l'arrêt et couper l'alimentation électrique des composants de l'appareil.

Le câble de raccordement doit uniquement être remplacé par un câble d'origine, qui peut être commandé au service après-vente.

L'appareil doit être raccordé impérativement à une prise de terre, et installée de manière réglementaire (NF C 15 100).

GLOSSAIRE

APPAREIL A FOYER FERMÉ

Générateur de chaleur à combustion dont l'ouverture est admise, pendant l'emploi, uniquement pour le chargement du combustible.

BIOMASSE

Matériel d'origine biologique, sauf le matériel incorporé dans les formations géologiques et transformé en fossile.

BIOCOMBUSTIBLE

Combustible produit directement ou indirectement par la biomasse.

CHEMINÉE

Conduit vertical ayant pour but de recueillir et d'expulser, à une certaine hauteur du sol, les produits de la combustion provenant d'un seul appareil.

CONDUIT DE RACCORDEMENT

Conduit ou élément de raccordement entre un appareil générateur de chaleur et la cheminée pour l'évacuation des produits de la combustion.

ISOLATION

Ensemble des systèmes et des matériaux utilisés pour empêcher la transmission de la chaleur à travers une paroi qui divise des milieux à température différente.

FAITAGE

Dispositif placé au sommet de la cheminée prévu pour faciliter la dispersion des résidus de la combustion dans l'atmosphère.

CONDENSATION

Produits liquides qui se forment lorsque la température des gaz de combustion est inférieure ou égale au point de rosée de l'eau.

GÉNÉRATEURS DE CHALEUR

Appareil qui permet de produire de l'énergie thermique (chaleur), grâce à la transformation rapide, par combustion, de l'énergie chimique du combustible.

DEFLECTEUR

Mécanisme pour modifier la référence dynamique des gaz de combustion.

SYSTEMES D'ÉVACUATION DES FUMÉES

Installation pour l'évacuation des fumées indépendante de l'appareil constituée d'un raccordement et d'un conduit de cheminée individuel terminé par une souche de sortie.

TIRAGE FORCE

Circulation d'air au moyen du ventilateur actionné par un moteur électrique.

TIRAGE NATUREL

Tirage qui a lieu dans un conduit de cheminée causé par la différence de masse volumétrique existant entre les fumées (chaudes) et l'air atmosphérique ambiant, sans aucune autre aide mécanique d'aspiration.

ZONE DE RAYONNEMENT

Zone immédiatement à proximité du poêle où se propage la chaleur provoquée par la combustion et par laquelle ne doit se trouver aucun matériau combustible.

INSTALLATION

L'installation doit être précédée par une vérification de l'environnement de la zone où sera installé le poêle, des conduits de cheminée ou des terminaux d'échappement des appareils.

Vérifier si le sol ou le plancher peut admettre la masse du poêle (prévoir une plaque de répartition des charges le cas échéant).

INSTALLATIONS PERMISES

Dans le local où doit être installé le générateur de chaleur, il ne peut préexister ou être installé que des appareils fonctionnant de façon étanche par rapport au local, ou qui ne mettent pas en dépression le local par rapport au milieu externe.

Uniquement dans les cuisines, il est autorisé de mettre des appareils servant à la cuisson des aliments avec leur hotte respective sans extracteur.

INSTALLATIONS NON PERMISES

Dans le local où doit être installé le générateur de chaleur, ne peuvent préexister ou être installés :

- De hottes de cuisine avec extracteur

- De conduits de ventilation type collectif

- De générateur de chaleur fonctionnant de façon non étanche par rapport au local

Si ces appareils se trouvent dans un local contigu communicant avec le local d'installation, il est interdit d'utiliser en même temps les générateurs de chaleur, s'il y a un risque qu'un des deux locaux soit mis en dépression par rapport à l'autre.

Dans le cas de VMC, il faut veiller à ce que celles-ci ne perturbent pas le bon fonctionnement du poêle.

RACCORDEMENT AU SYSTÈME D'ÉVACUATION DES FUMÉES

Avant tous travaux

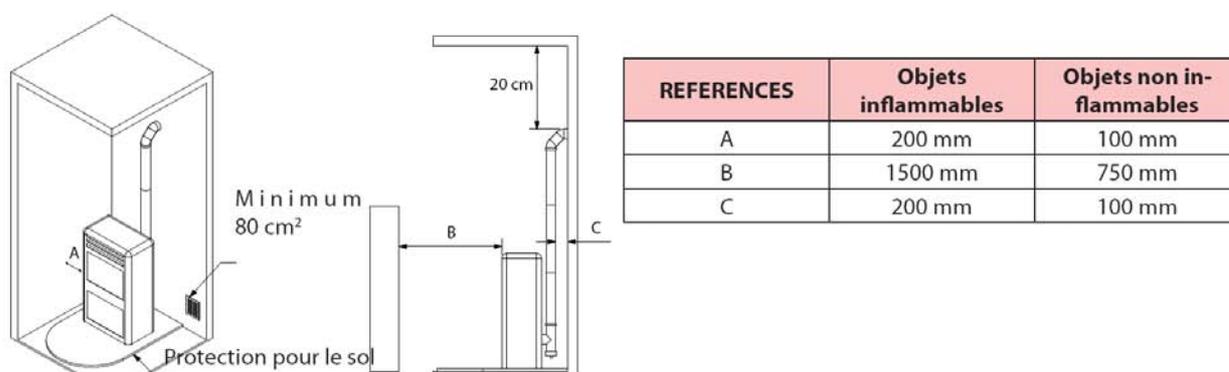
Il y aura lieu de s'assurer de la conformité et de la compatibilité du conduit de fumée sur lequel le poêle sera raccordé suivant les règles en vigueur : NF DTU 24.1.P1 (NFP 51 201-1).

NATURE DU CONDUIT DE FUMÉES :

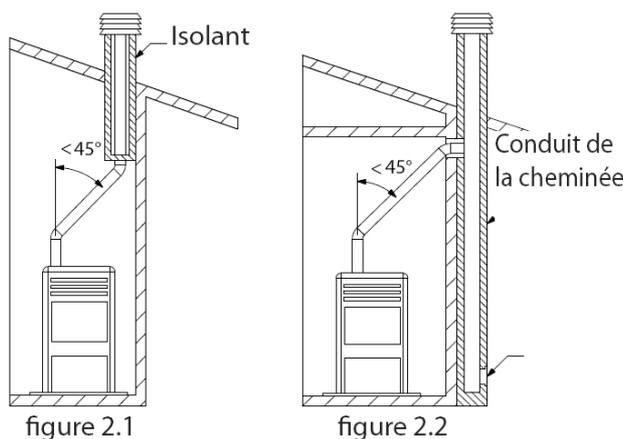
Le conduit de fumées doit être conforme à la norme NFP 51.201.1

Le dimensionnement du conduit de fumées doit être conforme selon la norme NFEN 13 384.1

Respecter les distances de sécurité (écart au feu) par rapport aux matériaux combustibles, selon les critères des normes en vigueur et les caractéristiques du conduit de fumées.



CONDUIT DE RACCORDEMENT



Pour les conduits de raccordement, il faudra utiliser des éléments de matériaux non inflammables, aptes à résister aux produits de la combustion et à leurs éventuelles condensations, ayant un avis technique favorable à cet usage ou être conforme aux normes européennes. Norme NF EN 14989-2 ou NF EN 1856 – 1&2

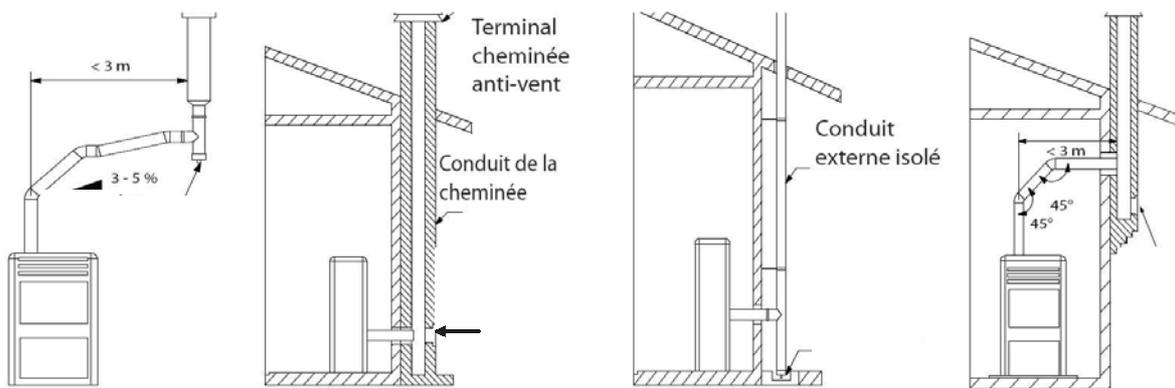
Le poêle en aucun cas ne devra supporter toute la charge de l'édifice.

Les conduits de fumée ne doivent pas traverser des locaux dans lesquels l'installation d'appareils à combustion est interdite.

Le montage des conduits de raccordement doit être effectué afin de garantir l'étanchéité des fumées, pour garantir le fonctionnement de l'appareil, limiter la formation des condensations et éviter de transporter ces dernières vers l'appareil.

Pour les poêles munis d'électro-ventilateur pour l'expulsion des fumées, on devra respecter les conditions suivantes :

- Les sections horizontales devront avoir une pente minimum de 3% vers le haut.
- La longueur de la section horizontale doit être minimale et de toute façon non supérieure à 3 mètres.
- Le nombre de changements de direction y compris par effet de l'utilisation d'élément en « T » ne doit pas être supérieure à 4.



Dans tous les cas, les conduits de fumée doivent être étanches aux produits de la combustion et des condensations et calorifugés s'ils passent à l'extérieur du local d'installation.

L'utilisation d'éléments en contre-pente est interdite.

Le conduit de fumée doit permettre la récupération de la suie ou permettre le ramonage.

Le conduit de fumée doit avoir une section constante. D'éventuels changements de section sont admis à la jonction entre le conduit de cheminée et le conduit de raccordement.

Il est interdit de faire passer à l'intérieur des canaux de fumée, même surdimensionnés, d'autres canaux d'adduction d'air et des tuyaux d'installations industrielles. Le montage de dispositifs de réglage manuel du tirage sur les appareils à tirage forcé n'est pas admis.

Il est conseillé que le conduit de fumée soit muni d'une zone de récolte des suies et des éventuelles condensations située sous le branchement du conduit de fumée, munie d'une trappe de visite étanche.

RACCORDEMENT DE L'APPAREIL AU CONDUIT DE CHEMINÉE

Le conduit de cheminée ne doit en aucun cas desservir un autre appareil.

L'échappement direct vers des espaces fermés même à ciel ouvert est interdit.

EVACUATION DES PRODUITS DE LA COMBUSTION

L'échappement direct des produits de la combustion doit être prévu sur le toit.

La sortie de toit doit être conforme à la directive du DTU 24.1 P1/P51-201-1

BRANCHEMENT A PRISES D'AIR EXTERNES

L'appareil doit pouvoir disposer de l'air nécessaire pour garantir son fonctionnement régulier grâce à des prises d'air externe. Les prises d'air doivent répondre aux conditions suivantes :

1. Avoir une section libre totale d'au moins 80 cm².
2. Elles doivent être protégées par une grille, un filet métallique ou une protection adaptée. Sans pour cela diminuée la section minimum.

Si l'air de combustion est prélevé directement de l'extérieur grâce à un tube, il faut prédisposer à l'extérieur une courbe vers les bas ou une protection contre le vent.

La prise d'air doit être située soit directement à l'extérieur soit d'un local ventilé sur l'extérieur, celui-ci ne doit pas être un entrepôt de matériel combustible ou de toute activité à risque d'incendie.

L'appareil peut se raccorder directement sur l'extérieur avec un tube adéquat de Ø50mm.

Le poêle à granulés n'étant pas un poêle étanche, il faudra prévoir en plus une arrivée d'air complémentaire pour éviter la mise en dépression du local et alimenter le dispositif d'allumage et de désenfumage de l'appareil.

RECOMMANDATIONS DE SÉCURITÉ

Les planchers doivent constituer une construction autoportante suffisante et ne pas être en contact avec le poêle.

Les matériaux combustibles doivent être situés à l'extérieur de la zone de rayonnement du foyer ou isolés.

Les éléments en matériaux combustible ou inflammable comme des meubles en bois, des rideaux, etc., directement exposés au rayonnement du poêle, doivent être positionnés à distance de sécurité.

L'installation de l'appareil doit garantir le libre accès pour le nettoyage de l'appareil, des conduits des conduits de raccordement et du conduit de cheminée.

PARTIE RESERVEE A L'UTILISATEUR

PELLET ET CHARGEMENT

Le pellet utilisé devra être conforme aux caractéristiques décrites par les normes :

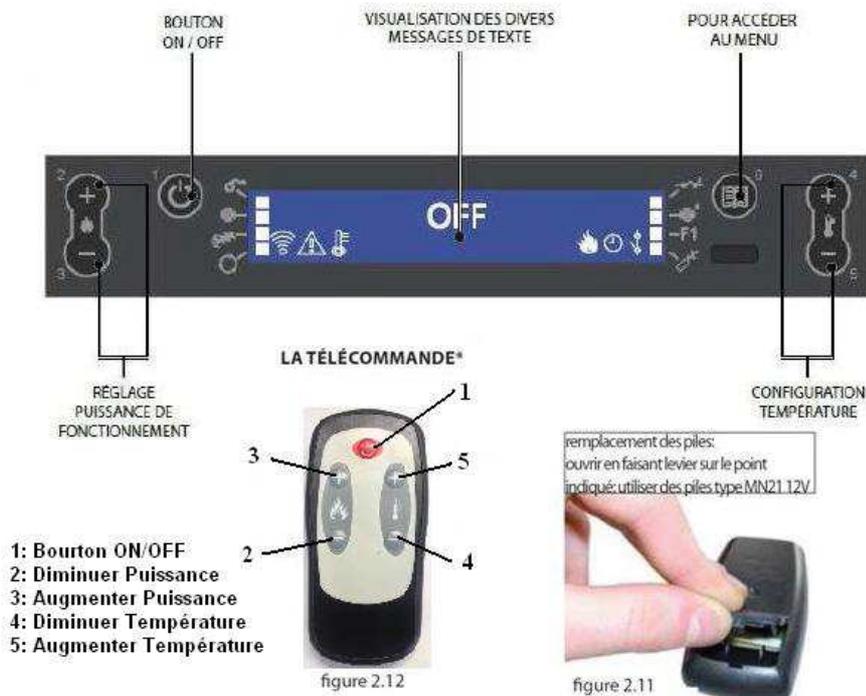
- Ö-Norm M7135
- DIN plus 51731
- UNI CEN/TS 14961

MISES EN GARDE : L'utilisation de pellets de mauvaise qualité ou de tout autre matériel endommage les fonctions de votre poêle et peut entraîner la perte de garantie et, par

conséquent, dégage le Fabricant de toute responsabilité. **Afin de garantir une combustion sans inconvénients, il faut que le pellet soit conservé dans un lieu sans humidité. Nous conseillons pour nos produits d'utiliser des pellets de 6mm de diamètre, pour le chargement des pellets voir les illustrations ci-dessous.**



FONCTIONNEMENT DU PRODUIT



PANNEAU DE COMMANDES

1 TOUCHE ON/OFF : allume/éteint le poêle

2-3 CONFIGURATION TEMPÉRATURE : réglage de la température à atteindre (température ambiante ou température de l'eau, en fonction du modèle de l'appareil)

4-5 PUISSANCE DE FONCTIONNEMENT : puissance de la machine (1 à 5)

ALLUMAGE

Il est possible que de légères odeurs se produisent suite au séchage du vernis et des silicones utilisés. Aérer la pièce. Vérifier les points suivants avant de procéder :

la chambre de combustion et le brasier doivent être propres, vérifier la fermeture hermétique de la porte, vérifier que le câble d'alimentation soit bien connecté et que l'interrupteur bipolaire soit positionné sur 1.

A. Appuyer sur la touche 1 pendant 3 secondes

Après que le délai d'allumage se soit écoulé (celui-ci peut varier en fonction du modèle) si l'appareil ne s'est pas allumé, l'alarme pour « l'allumage manqué » se déclenchera.

En cas d'alarme pour allumage non effectué suivre les phases suivantes :

1. Attendre minimum 10 minutes sans appuyer sur aucun bouton de l'écran, pendant ce temps effectuer le nettoyage du brasier.

Eviter absolument de remettre des pellets dans le réservoir.

2. Refermer la porte
3. Appuyer sur la touche 1 pendant 3 secondes

Si l'allumage s'active, après quelques instants l'appareil se positionnera automatiquement sur la troisième phase : le démarrage.

Le passage de la phase d'allumage au démarrage est complètement automatique.

FONCTIONNEMENT

Durant la phase de « fonctionnement » l'utilisateur peut configurer la puissance de fonctionnement en s'aidant de la touche 4 pour la diminuer et de la touche 5 pour l'augmenter ; les touches 2 et 3 servent pour augmenter ou diminuer le paramétrage de la température souhaitée dans la pièce. Lorsque l'appareil aura atteint la température configurée, il se mettra automatiquement en régime minimum de fonctionnement.

ARRÊT

Pour éteindre, appuyer sur la touche 1 pendant 3 secondes. La machine s'arrêtera seulement lorsque les paramètres préétablis par le Fabricant sont atteints.

THERMOSTAT AMBIANCE SUPPLÉMENTAIRE

Le produit peut fonctionner également avec un thermostat d'ambiance supplémentaire. Configurer le set de température en appuyant plusieurs fois sur la touche 2, jusqu'à l'affichage « LOU ». Relier le thermostat sur les borniers prévus. L'utilisateur pourra alors configurer la température souhaitée en utilisant le thermostat.

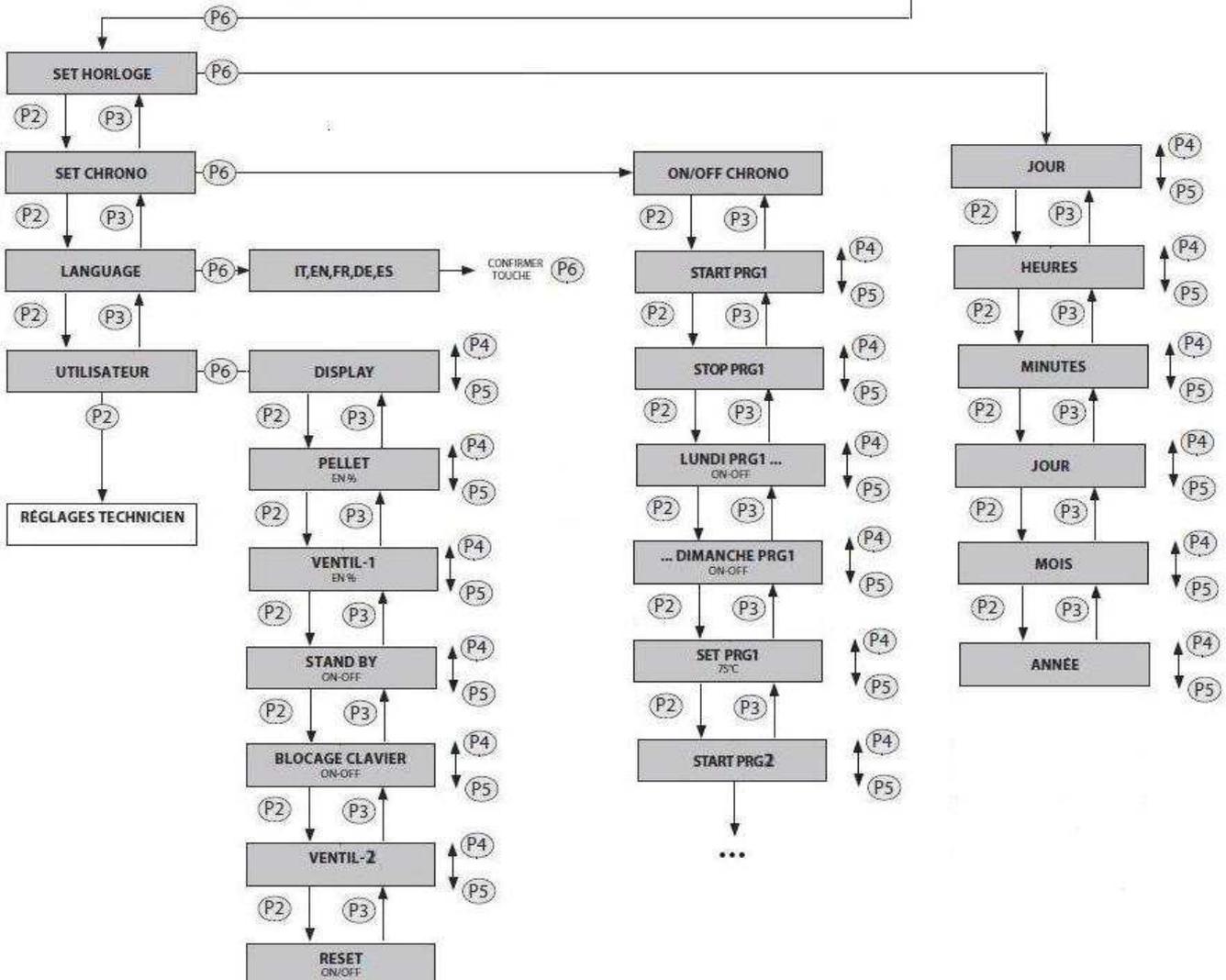
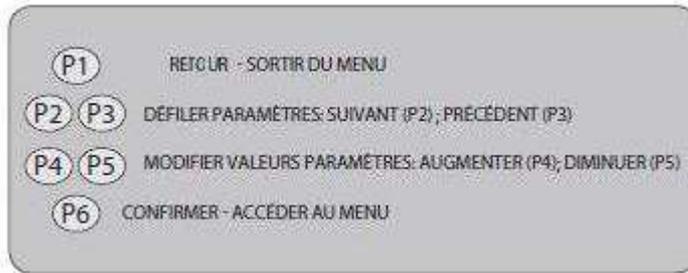
L'installation du thermostat doit être effectuée par un personnel qualifié et/ou par l'Assistance Technique du Fabricant.

LA TÉLÉCOMMANDE (option)

Voir fig. 2.11 - 2.12

PARAMETRES UTILISATEUR

MENU GENERAL



PROCEDURE DES COMMANDES

- Appuyer sur la touche 6.
- Sélectionner la fréquence nécessaire avec les touches 4 ou 5.
- Appuyer sur la touche 6 pour confirmer et sur la touche 1 pour revenir aux menus précédents jusqu'à l'état initial.

REGLAGE DE L'HEURE, JOUR, MOIS ET ANNEE

Le set horloge permet de régler l'heure et la date.

- Appuyer sur la touche 6, l'inscription **set horloge** s'affiche.
- Confirmer avec la touche 6.
- Utiliser les touches 4 ou 5 pour l'attribution du jour.
- Appuyer sur la touche 2.
- Utiliser la même procédure 4 ou 5 pour configurer et la touche 2 pour avancer, pour le réglage de l'heure, des minutes, date, mois et année.
- Appuyer sur la touche 6 pour confirmer et sur la touche 1 pour revenir aux menus précédents jusqu'à l'état initial.

SET HORLOGE	
JOUR	LUN, MAR, MER, ... DIM
HEURES	0...23
MINUTES	00...59
DATE	1...31
MOIS	1...12
ANNEE	00...99

REGLAGE DE LA LANGUE

Il est possible de sélectionner la langue préférée pour l'affichage des différents messages.

- Appuyer sur la touche 6, l'inscription **set horloge** s'affiche.
- Appuyer sur la touche 2 jusqu'à voir **set Langue**.
- Confirmer avec la touche 6.
- Sélectionner la langue à l'aide des touches 4 ou 5.
- Appuyer sur la touche 6 pour confirmer et sur la touche 1 pour revenir aux menus précédents jusqu'à l'état initial.

SET LANGUE	
LANGUE	FRANÇAIS ANGLAIS ALLEMEND ITALIEN ESPAGNOL

❖ Défaut d'allumage

Le premier allumage pourrait ne pas fonctionner, vu que la vis sans fin est vide et n'arrive pas toujours à charger à temps le brasier de la quantité nécessaire de pellets pour le démarrage régulier de la flamme.

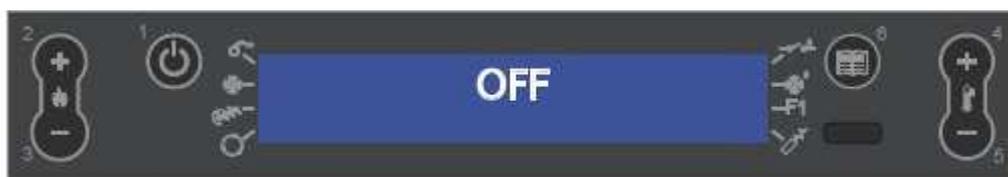
Si le problème ne se produit qu'après quelques mois de fonctionnement, vérifier que les opérations de nettoyage ordinaires indiquées sur le manuel du poêle, aient été effectuées correctement.

❖ clean check up 1 -2

En cas d'alarme ALL NO FLUX - all clean check up, il est nécessaire de s'assurer que le fond du brasier soit débarrassé des résidus ou des incrustations. Les trous présents sur le fond doivent être complètement dégagés afin de garantir une combustion correcte.

Il est possible d'utiliser la fonction « Réglage chargement pellet » pour adapter la combustion selon les exigences décrites. Si le signal d'alarme persiste, et si les conditions énumérées ci-dessus se sont produites, contacter l'installateur.

FONCTIONNEMENT



Allumage

Après la vérification des points susmentionnés, appuyer sur la touche 1 pendant trois secondes pour allumer le poêle. Pour la phase d'allumage, 15 minutes sont à disposition, après le démarrage et près avoir atteint la température de contrôle, le poêle interrompt la phase d'allumage et passe en DÉMARRAGE.

Démarrage

Dans la phase de démarrage, le poêle stabilise la combustion, augmentant progressivement la combustion, pour ensuite démarrer la ventilation, et passer en TRAVAIL.

Travail

Durant la phase de travail, le poêle se mettra au set puissance configuré, et travaillera pour atteindre le set température ambiante configuré. Voir l'élément suivant.

Réglage SET thermostat

Le set température ambiante est configurable par les touches 4 et 5, de Lou-07 à 40°C –Hot

Lou - hot

Si la température est configurée sur « Lou » (set sous le seuil des 7°C), le poêle fonctionnera toujours au minimum. Si elle est configurée sur « hot » (set supérieur au seuil des 40°C), le poêle ne modulera pas et fonctionnera toujours et exclusivement à la puissance configurée.

Réglage SET PUISSANCE

Le set puissance a 5 niveaux de fonctionnement, à l'aide du bouton 5 (allumé), 1 et 2 (réglage).
Puissance 1 = niveau minimum - Puissance 5 = niveau maximum.

Travail avec Sonde Ambiante (DE SÉRIE) L'appareil contrôle la température ambiante à l'aide d'une sonde.

Une fois atteinte la température configurée, il se met automatiquement au minimum ou en arrêt en activant la fonction **Stand by**, réduisant au minimum la consommation de pellet.

En usine, la fonction **STBY** est toujours configurée sur **OFF** (voyant éteint). Pour son activation, suivre les indications à la page suivante, *chapitre* : **Stand-by**.

Nettoyage brasier

Pendant la phase de travail, le poêle a un compteur interne, qui effectue un nettoyage du brasier après un temps établi. Cette phase sera représentée sur l'écran, elle mettra le poêle à une puissance inférieure et augmentera le moteur fumées pendant un temps déterminé par programmation. Une fois terminée la phase de nettoyage, le poêle continuera son travail en se mettant de nouveau à la puissance sélectionnée.

Arrêt

Appuyer sur la touche 1 pendant trois secondes. Après avoir effectué cette opération, l'appareil entre automatiquement en phase d'arrêt et bloque l'alimentation du pellet. **Le moteur d'aspiration des fumées et le moteur de la ventilation d'air chaud resteront allumés jusqu'à ce que la température du poêle ne descende sous les paramètres d'usine.**

Rallumage

Le rallumage du poêle est possible, seulement si la température fumée s'est abaissée.

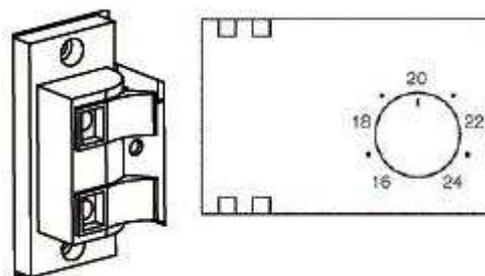
THERMOSTAT SUPPLEMENTAIRE (EN OPTION)

L'appareil a la possibilité de contrôler la température ambiante à travers un thermostat externe supplémentaire (en option). Après l'allumage (en appuyant sur la touche 1 ou à travers le mode chrono), le poêle fonctionnera pour atteindre le set configuré sur le thermostat, en affichant **travail (contact fermé)**. La sonde ambiante fournie dans la version standard est ignorée automatiquement.

Une fois la température ambiante atteinte (**contact ouvert**), le poêle se met au minimum en affichant **modul**.

❖ Pour son installation et son activation :

- Il faut disposer d'un thermostat mécanique ou digital.
- Retirer la fiche de la prise de courant.
- En faisant référence à la figure ci-contre, brancher les deux petits câbles du thermostat (contact libre - non 220 V) sur les bornes correspondantes placées sur l'arrière de la machine, une de couleur rouge et l'autre noire.
- Alimenter de nouveau le poêle.
- Appuyer sur la touche 5, jusqu'à configurer le set température sur LOU.



Le poêle est alors correctement configuré.
Il travaillera en contrôlant le thermostat supplémentaire externe.

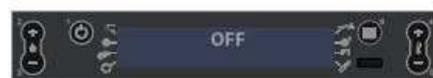
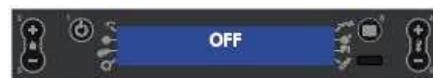
❖ L'installation du thermostat doit être effectuée par un personnel qualifié et/ou votre installateur

MENU UTILISATEUR

DISPLAY

Ce menu permet de régler l'intensité lumineuse du display. Les configurations possibles sont OFF - 10 à 31.
En activant OFF, le rétro-éclairage du display s'éteindra après un retard pré-configuré.
En réglant de 10 à 31, on réglera l'intensité de l'éclairage. (10 = éclairage minimum, 31 = éclairage maximum)
Le rétro-éclairage s'allumera dès qu'une touche sera enfoncée, ou si la machine se met en alarme.

- Appuyer sur la touche P6, l'inscription **set horloge** s'affichera.
- Appuyer plusieurs fois sur la touche 2 jusqu'à visualiser **utilisateur**.
- Appuyer sur la touche 6.
- L'inscription « **default** » apparaîtra.
- Utiliser les touches 4 - 5 pour sélectionner l'éclairage du display.
- Appuyer sur la touche 6 pour confirmer et la touche 1 pour retourner aux menus précédents jusqu'à l'état initial.



REGLAGE DU CHARGEMENT PELLETT

Le menu suivant permet de régler le pourcentage de chargement du pellet.
Dans le cas où le poêle présenterait des problèmes de fonctionnement dus à la quantité de pellets, il est possible d'agir directement depuis le panneau de commandes pour régler le chargement de pellets.

Les problèmes liés à la quantité de combustible peuvent se diviser en 2 catégories :

❖ **Manque de combustible :**

- le poêle ne parvient jamais à développer une flamme adéquate qui a toujours tendance à rester très basse même à puissance élevée.
- à la puissance minimale, le poêle a presque tendance à s'éteindre en se portant en situation d'alarme « pellet terminé ».
- quand le poêle affiche l'alarme « **pellet terminé** » il peut y avoir des pellets non brûlés à l'intérieur du brasier.

❖ **Excès de combustible :**

- le poêle développe une flamme très haute même à puissance réduite.
- il a tendance à encrasser fortement la vitre panoramique en l'obscurcissant presque totalement.
- le brasier a tendance à s'incruster en bouchant les orifices pour l'aspiration de l'air à cause de l'excès de pellets chargés car ceux-ci ne sont brûlés que partiellement.

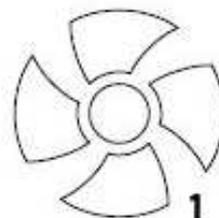
Le réglage s'effectue par pourcentage, donc une modification sur ce paramètre entraînera une variation proportionnelle sur toutes les vitesses de chargement du poêle. Le chargement est possible de l'ordre de -20% à +30%.

- Appuyer sur la touche 6, l'inscription **set horloge** s'affichera.
- Appuyer plusieurs fois sur la touche 2 jusqu'à visualiser **utilisateur**.
- Appuyer sur la touche 6.
- L'inscription « **default** » apparaîtra.
- Appuyer sur la touche 2 jusqu'à voir « **pellet** »
- Utiliser les touches 4 - 5 pour augmenter (4) ou diminuer (5) le chargement pendant la phase de TRAVAIL.
- Appuyer sur la touche 6 pour confirmer et la touche 1 pour retourner aux menus précédents jusqu'à l'état initial.

VENTIL-1

Ce menu permet de régler en pourcentage la vitesse de la ventilation frontale.

- Appuyer sur la touche 6, l'inscription **set horloge** s'affichera.
- Appuyer plusieurs fois sur la touche 2 jusqu'à visualiser **utilisateur**.
- Appuyer sur la touche 6.
- L'inscription « **default** » apparaîtra.
- Appuyer sur la touche 2 jusqu'à voir « **ventil-1** »
- Utiliser les touches 4 - 5 pour augmenter (4) ou pour diminuer (5)
- Appuyer sur la touche 6 pour confirmer et la touche 1 pour retourner aux menus précédents jusqu'à l'état initial.



STAND BY AVEC THERMOSTAT NUMERIQUE (de série)

❖ FONCTION STBY CONFIGUREE SUR « ON »

Au cas où la fonction Stby serait activée (ON), si le poêle atteint la température ambiante configurée et la dépasse de 2°C, il se mettra en arrêt après un retard préconfiguré en usine, en affichant stand - by. Quand la température ambiante sera inférieure de 2°C au set configuré et après refroidissement du poêle, ce dernier recommencera à fonctionner à la puissance configurée sur le display en affichant travail.

❖ FONCTION STBY CONFIGUREE SUR « OFF » (configuration d'usine)

Si la fonction Stby n'est pas activée (OFF), si le poêle atteint la température ambiante configurée, il se mettra au minimum en modulant et affichera modul. Quand la température ambiante sera inférieure au set configuré, le poêle recommencera à fonctionner à la puissance configurée sur l'écran en affichant travail.

STAND BY AVEC THERMOSTAT SUPPLEMENTAIRE

La fonction Stby est utilisée si l'on désire un arrêt immédiat du poêle une fois la température atteinte. **En usine, la fonction STBY est toujours configurée sur OFF (voyant allumé).**

❖ FONCTION STBY CONFIGUREE SUR « OFF » (configuration d'usine)

Si la fonction Stby n'est pas activée (OFF), si le poêle atteint la température ambiante configurée, il se mettra au minimum en modulant et affichera **modul.** Quand la température ambiante sera inférieure au set configuré, le poêle recommencera à fonctionner à la puissance configurée sur l'écran en affichant **travail**.

❖ FONCTION STBY CONFIGUREE SUR « ON »

Quand la fonction Stby est activée (ON), le poêle, lorsqu'il atteint la température ambiante configurée et la dépasse de 2°C, se mettra en arrêt après un retard préconfiguré en usine, affichant **STAND - BY**. Quand la température ambiante sera inférieure de 2°C par rapport au set configuré, le poêle recommencera à travailler à la puissance configurée sur l'écran, affichant TRAVAIL.

- Appuyer sur la touche P6, l'inscription **set horloge** s'affichera.
- Appuyer plusieurs fois sur la touche 2 pour atteindre le **set utilisateur**.
- Confirmer avec la touche 6.
- Appuyer plusieurs fois sur la touche 2 pour atteindre le **Stand by**.
- Avec la touche 4 ou 5 sélectionner sur on .
- Appuyer sur la touche 6 pour confirmer et la touche 1 pour retourner aux menus précédents jusqu'à l'état initial.
La fonction stand-by est activée.

CLAVIER BLOQUE

Ce menu permet de bloquer les touches du display (comme pour les téléphones portables). Lorsque la fonction est insérée, l'inscription « **clavier bloqué** » apparaît à chaque fois que l'on appuie sur une touche.

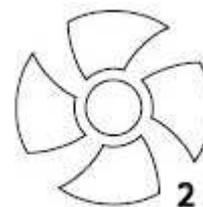
- Appuyer sur la touche P6, l'inscription **set horloge** s'affichera.
- Appuyer plusieurs fois sur la touche 2 pour atteindre le **set utilisateur**.
- Confirmer avec la touche 6.
- L'inscription « **default** » apparaîtra.
- Appuyer sur la touche 2 jusqu'à voir « **clavier bloqué** »
- Utiliser les touches 4 - 5 pour sélectionner activer / désactiver.
- Appuyer sur la touche 6 pour confirmer et la touche 1 pour retourner aux menus précédents jusqu'à l'état initial.

❖ **Une fois la fonction activée, utiliser les touches 1 et 5 simultanément pour bloquer ou débloquer le clavier.**

VENTIL-2

Ce menu permet de régler en pourcentage la vitesse de la ventilation canalisée.

- Appuyer sur la touche 6, l'inscription **set horloge** s'affichera.
- Appuyer plusieurs fois sur la touche 2 jusqu'à visualiser **utilisateur**.
- Appuyer sur la touche 6.
- L'inscription « **default** » apparaîtra.
- Appuyer sur la touche 2 jusqu'à voir « **ventil-2** »
- Utiliser les touches 4 - 5 pour augmenter (4) ou pour diminuer (5)
- Appuyer sur la touche 6 pour confirmer et la touche 1 pour retourner aux menus précédents jusqu'à l'état initial.



RESET

Permet de remettre toutes les valeurs modifiables par l'utilisateur comme en usine. Les données modifiées sont :

- Appuyer sur la touche 6, l'inscription **set horloge** s'affichera.
- Appuyer plusieurs fois sur la touche 2 jusqu'à visualiser **utilisateur**.
- Appuyer sur la touche 6.
- Appuyer sur la touche 2 jusqu'à voir « **reset** ».
- Utiliser les touches 4-5 pour sélectionner sur **ON** et appuyer sur la touche 6.
- Pour confirmer, on voit s'afficher « **effectué** » sur le display

HABILIT.CHRONO

Il permet d'activer et de désactiver le chrono et les différentes tranches horaires.

- Appuyer sur la touche 6, l'inscription **set horloge** s'affichera.
- Appuyer plusieurs fois sur la touche 2 jusqu'à l'affichage de **habilit. Chrono**
- Appuyer sur la touche 6 pour confirmer et sur les touches 4 - 5 pour activer « **ON** » ou désactiver « **OFF** » le chrono.
- Utiliser les touches 2 - 3 pour sélectionner la tranche horaire souhaitée
- Utiliser les touches 4 - 5 pour activer « **ON** » ou désactiver « **OFF** » la tranche horaire sélectionnée.
- Appuyer plusieurs fois sur la touche 1 pour confirmer et quitter le menu.

CHRONO

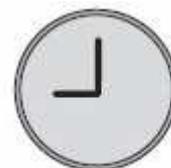
Le chrono permet de programmer 4 tranches horaires dans une journée, à utiliser pour tous les jours de la semaine.

Dans chaque tranche, il est possible de configurer l'heure d'allumage et d'arrêt, les jours d'utilisation de la tranche programmée et la température AMBIANTE (07 - 40°C).

Recommandations

Les horaires d'allumage et d'arrêt doivent être compris dans l'intervalle d'une seule journée, de 0 à 24 heures, et ne doivent pas être à cheval sur plusieurs jours.

Avant d'utiliser la fonction chrono, il est nécessaire de configurer le jour et l'heure en cours, il faut donc vérifier d'avoir suivi les points énumérés à la section « *Set horloge* » pour faire en sorte que la fonction chrono travaille ; en plus de la programmer, il faut également l'activer.



TABLEAUX DES AFFICHAGES

Signalisation Afficheur	Problème	Solution
ALLUMAGE	La phase d'allumage est en cours	-
AVVIO	La phase de démarrage est en cours	-
ATTENTE RE-FROID.	Un nouvel allumage est tenté quand le poêle vient de s'éteindre (arrêt normal ou causé par une alarme).	Quand le poêle effectue un arrêt (normal ou causé par une alarme), il faut attendre son refroidissement complet et ensuite effectuer le nettoyage du brasier. Uniquement après avoir effectué ces opérations, il sera possible de rallumer le poêle.
	Le poêle est en train de refroidir après une absence de courant.	La phase de refroidissement de poêle est terminée, celui-ci se rallumera en mode automatique.
CHARGER PELLETS	Le chargement continu des pellets est en cours durant la phase d'allumage	-
HOT	Réglage température ambiante configuré à la valeur maximale.	Le poêle fonctionne selon la marche configurée, sans jamais moduler. Pour sortir de cette fonction, il suffit de diminuer le réglage de la température avec le bouton 2.
FONCTIONNEMENT	La phase de fonctionnement normal est en cours	-
LOU	Thermostat ambiant configuré à la valeur minimale.	Dans ce mode, le poêle ne fonctionne qu'à la 1 ^{ère} puissance indépendamment de la puissance programmée. Pour sortir de cette fonction, il suffit d'augmenter la température ambiante avec le bouton 3.
MODULE	Le poêle est en train de modifier automatiquement le fonctionnement relatif à la combustion, après qu'il s'approche de la température ambiante	-
STAND BY	Poêle éteint dans l'attente de se rallumer.	Pour désactiver la fonction STAND-BY consulter le chapitre correspondant.
STAND BY EXT	Le poêle est éteint à cause du thermostat externe dans l'attente de se rallumer	Pour désactiver la fonction STAND-BY consulter le chapitre correspondant.
START	La phase de start est en cours	-
NETTOYAG BRASIER	Le nettoyage automatique du brasier est en cours.	Le nettoyage automatique du brasier s'effectue à intervalles prédéfinis de fonctionnement continu. Le nettoyage automatique ne démarre pas si le poêle se trouve en 1 ^o puissance. Attention! Nous conseillons tout de même de nettoyer manuellement le brasier tous les jours.
NETTOYAG FINAL	Le nettoyage final est en cours	Lorsque l'on éteint le poêle celui-ci effectue le nettoyage final. La phase de nettoyage dure environ 10 minutes.

ALARMES

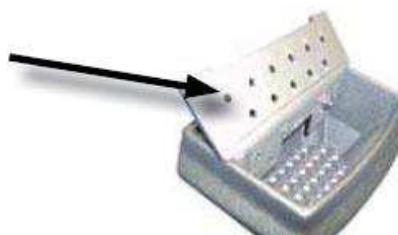
Signalisation Afficheur	Problème	Solution
	Indique la présence d'une alarme.	Allumé: Indique la présence d'une alarme Eteint: indique l'absence des alarmes Clignotant: indique la désactivation du capteur de dépression. L'alarme peut être réarmée uniquement si le moteur des fumées s'est arrêté et après 15 minutes de l'affichage de l'alarme elle-même en appuyant sur la touche 1 pendant 3 secondes.
ASPIRAT - PANNE	Panne liée au moteur d'expulsion des fumées.	Les opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien autorisé.
SONDE DES FUMÉES	Panne liée à la sonde des fumées.	Les opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien autorisé.
ALARME HAUTE TEMPERATURE GAZ	La température des fumées a dépassé 310°C	Vérifier l'afflux de pellets (voir "Réglage chargement pellets"). Vérifier que la machine soit propre, y compris le parcours des fumées. Il faut absolument éviter de laisser du linge sur la machine. D'autres opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien autorisé.
ALL NO FLUSSO	La porte ne ferme pas correctement. Le tiroir des cendres ne ferme pas correctement. Le capteur de dépression est défectueux. La chambre de combustion est encrassée. Le conduit d'expulsion des fumées est obstrué. Installation incorrecte	Vérifier la fermeture hermétique de la porte. Vérifier la fermeture hermétique du tiroir des cendres. Vérifier le nettoyage tant du conduit des fumées que de la chambre de combustion. D'autres opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien autorisé.
ALL DEPR	le capteur de dépression mécanique à été activé	appeler un technicien autorisé
ALLUMAGE MANQUE	Le réservoir pellets est vide. Étalonnage inadéquat du chargement des pellets. Installation incorrecte	Vérifier la présence ou non de pellets dans le réservoir. Régler l'afflux de pellets (voir "Réglage chargement pellets"). Vérifier les procédures décrites au chapitre "Allumage". D'autres opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien autorisé.
NO ALL BLACK OUT	Absence de courant pendant la phase d'allumage.	Situer le poêle sur OFF avec la touche 1 et répéter les procédures décrites au chapitre "Allumage". D'autres opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien autorisé.
NO PELLETS	La flamme s'est éteinte durant la phase de travail en abaissant trop les fumées.	Vérifier la présence ou non de pellets dans le réservoir. Régler l'afflux de pellets (voir "Réglage chargement pellets"). D'autres opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien autorisé.
ATTENTE REFROID-	Essai de déblocage alarme quand le poêle est encore en phase de refroidissement.	A chaque fois que le poêle affichera une des alarmes citées ci-dessus, il s'éteindra automatiquement. Le poêle bloquera toute tentative de déblocage alarme au cours de cette phase en visualisant sur l'afficheur l'alarme elle-même et ATTE de façon alternée. L'alarme peut être réarmée uniquement si le moteur des fumées s'est arrêté et après 15 minutes de l'affichage de l'alarme elle-même en appuyant sur la touche 1 pendant 3 secondes.
DEBIMETRE KO	débranché ou défectueux composante	appeler assistance

VOYANTS LUMINEUX

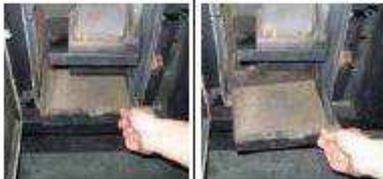
LÉGENDE DES ICÔNES DE L'ÉCRAN						
	Indique la réception du signal radio Allumée = communication radio en cours Éteinte = absence de communication radio Allumée fixe = entrée port série désactivée		Indique l'état de l'entrée du thermostat supplémentaire (GND - B)			
	Indique le fonctionnement du moteur fumées. Éteinte = moteur fumées désactivé Allumée = moteur fumées activé Clignotant = panne		Indique le fonctionnement du moteur de la canalisation Éteinte = Moteur désactivé Allumée = Moteur activé Clignotante = le moteur fonctionne au minimum, il est en modulation (entrée supplémentaire ouverte)			
	Indique le fonctionnement du ventilateur tangentiel (si présent) Éteint = non en fonction Allumé = en fonction Clignotant = moteur au minimum		Indique l'activation de la fonction F1 (prédisposition future) Éteinte = fonction désactivée Allumée = fonction activée			
	Indique le fonctionnement du moteur de chargement du pellet Éteinte = moteur de chargement du pellet désactivé Allumée = moteur de chargement du pellet activé		Indique la fonction programmation hebdomadaire Voyant allumé = programmation hebdomadaire activé Voyant éteint = programmation hebdomadaire désactivé			
	Indique la fonction de compensation Éteinte = la fonction est désactivée Allumée = la fonction est activée		Indique la modulation du poêle Allumée = la poêle fonctionne à la puissance configurée Clignotante = la puissance à laquelle le poêle fonctionne est différente de la puissance configurée, le poêle est en cours de modulation (pour diverses raisons)			
	Indique le contact du thermostat externe supplémentaire					
	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 30%;">Contact fermé :</td> <td>le contact du thermostat externe complémentaire est fermé et la fonction STBY est désactivée</td> </tr> <tr> <td>Contact ouvert :</td> <td>le contact du thermostat externe complémentaire est ouvert et la fonction STBY est désactivée</td> </tr> </table>	Contact fermé :		le contact du thermostat externe complémentaire est fermé et la fonction STBY est désactivée	Contact ouvert :	le contact du thermostat externe complémentaire est ouvert et la fonction STBY est désactivée
	Contact fermé :	le contact du thermostat externe complémentaire est fermé et la fonction STBY est désactivée				
	Contact ouvert :	le contact du thermostat externe complémentaire est ouvert et la fonction STBY est désactivée				
<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 30%;">Clignotante avec contact fermé :</td> <td>le contact du thermostat externe complémentaire est fermé et la fonction STBY est activée</td> </tr> <tr> <td>Clignotante avec contact ouvert :</td> <td>le contact du thermostat externe complémentaire est ouvert et la fonction STBY est activée</td> </tr> </table>	Clignotante avec contact fermé :	le contact du thermostat externe complémentaire est fermé et la fonction STBY est activée	Clignotante avec contact ouvert :	le contact du thermostat externe complémentaire est ouvert et la fonction STBY est activée		
Clignotante avec contact fermé :	le contact du thermostat externe complémentaire est fermé et la fonction STBY est activée					
Clignotante avec contact ouvert :	le contact du thermostat externe complémentaire est ouvert et la fonction STBY est activée					
		Sonde réservoir Éteinte = sonde ok Allumée = sonde en panne (court-circuit ou ouverte) Clignotante = modulation due au réservoir				

NETTOYAGE

ATTENTION: Le fait d'enlever la division nuit à la sécurité du produit et entraîne la perte de validité immédiate de la période de garantie. En cas d'usure ou de détérioration, demander le remplacement de la pièce au service d'assistance (remplacement qui n'est pas couvert par la garantie du produit puisqu'il s'agit d'une pièce sujette à usure).



GROUPE A Tous les modèles exclu le groupe B GROUPE B	GROUPE	FREQUENCE			
		QUOTID.	HEBDOM.	MENSUELLE	ANNUELLE
<p>Brasier: enlever le brasier du logement spécifique et libérer les trous en utilisant le tisonier fourni en dotation, enlever la cendre du brasier en utilisant un aspirateur. Aspirer la cendre déposée dans le compartiment du brasier.</p>	A B	*			
<p>Racleurs : utiliser les racleurs en effectuant un mouvement de bas en haut (pour les modèles avec racleurs supérieurs) ou en tirant et en poussant ceux-ci</p>	A	*			
	*				
<p>Nettoyage des cuves de collecte des cendres ou du tiroir des cendres: les cuves doivent être vidées le cas échéant ou avec un aspirateur ad hoc. Lorsque le tiroir des cendres est présent il faut enlever la porte inférieure (en poussant vers le bas ou en dévissant le pommeau) et faire glisser le tiroir en abaissant la poignée du tiroir lui-même en le tirant à soi.</p>	A	*			

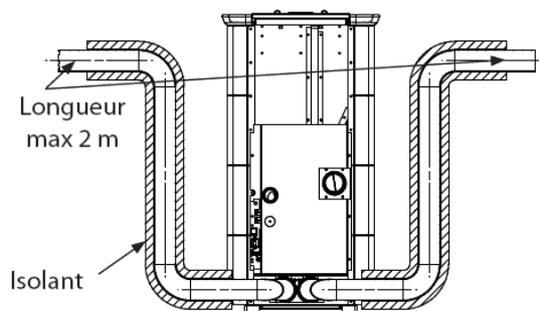
		FREQUENCE				
		GROUPE	JOURNALIERE	HEBDOMADAIRE	MENSUELLE	ANNUELLE
GROUPE A Tous les modèles exclu le groupe B, GROUPE B						
Nettoyage cuves collecte des cendres ou tiroir des cendres (suite de la page précédente)				*		
				*		
Nettoyage échangeur thermique: Mensuellement il faut nettoyer la chambre des échangeurs de chaleur dans la mesure où la suie déposée à l'arrière de la paroi du foyer en fonte obstrue l'afflux régulier des fumées. Nous recommandons au moins une fois par semaine d'aspirer les cendres dans la chambre de combustion avec un aspirateur ad hoc.		A		*		
						
				*		
Nettoyage par le technicien agréé: moteur fumées, chambre de combustion complète, réservoir pellets, remplacement complet des joints et nouveau siliconage où cela est nécessaire, conduit des fumées, variés et éventuels. Les joints garantissent l'étanchéité du poêle et par conséquent son bon fonctionnement. Il faut les contrôler périodiquement : si ils étaient usés ou endommagés, il faut immédiatement les remplacer. Ces opérations devront être effectuées par un technicien autorisé. Tous les ans ou dans tous les cas à chaque fois que cela serait nécessaire, aspirer et nettoyer le conduit qui mène à la cheminée. En cas de présence de tronçons horizontaux, il faut enlever les résidus avant qu'ils n'obstruent le passage des fumées.						*

DECENTRALISATION D'AIR CHAUD

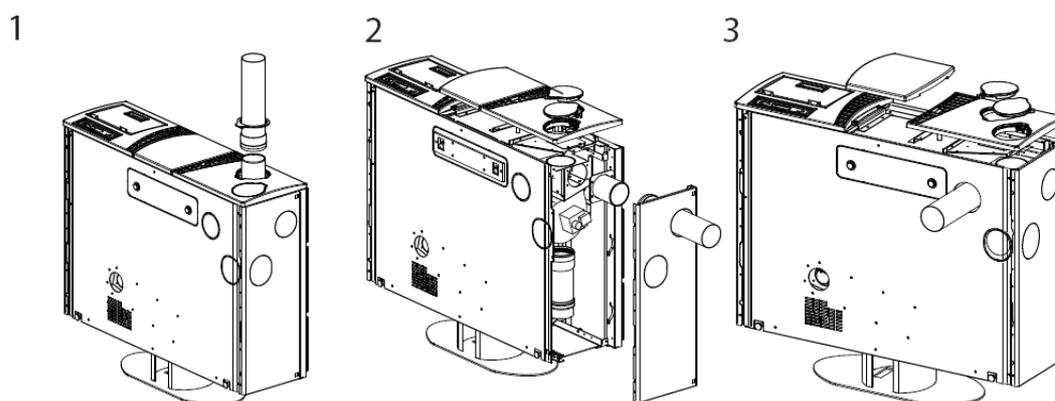
Caractéristiques pour la canalisation de la décentralisation d'air chaud et recommandations :

La canalisation destinée à la décentralisation doit avoir un diamètre intérieur de 80 mm., il doit être calorifugé. La longueur ne doit pas dépasser 2 mètres.

JASMIN, option double ventilateur de convection.



PIRAJOU, double ventilateur de convection.



CONNEXION THERMOSTAT SUPPLEMENTAIRE

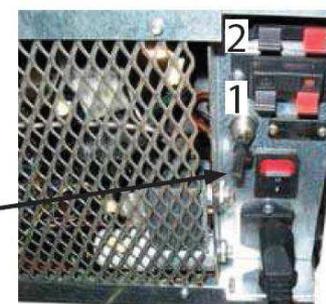
1 = Thermostat ambiance ; 2 = Décentralisation



APPREMON
ATTIGNA
ARENDAS
FRAIOLI



JASMIN



PIRAJOU

CONDITIONS DE GARANTIE

GODIN garantit cet appareil, pour ce qui concerne les défauts de fabrication et des matériaux, pendant 2 ans à partir de la date d'achat.

Notre responsabilité se limite à la fourniture de pièces défectueuses de l'appareil ; celui-ci doit être installé selon les règles de l'art, en suivant les indications contenues dans les manuels et les dépliants fournis avec le produit acheté et conformément aux lois en vigueur. **L'installation doit être exécutée par un personnel autorisé et sous la responsabilité de la société qui se charge de l'envoyer, celle-ci assumera toute la responsabilité de l'installation ainsi que du bon fonctionnement du produit installé. En cas de non-respect de ces précautions, GODIN n'assume aucune responsabilité.**

MISE EN GARDE

Il est indispensable d'effectuer le test fonctionnel de l'appareil avant réception des travaux.

GODIN garantit que tous ces produits sont fabriqués avec des matériaux d'excellente qualité et avec les techniques de travail qui en assurent le bon fonctionnement.

VALIDITÉ

La garantie est valable aux conditions suivantes :

1. L'appareil doit être installé conformément aux normes en vigueur en la matière, aux prescriptions contenues dans ce manuel fourni et par un personnel professionnellement qualifié.
2. L'appareil doit être utilisé conformément au manuel d'instructions fourni avec tous nos produits.
3. Le certificat de garantie doit être rempli et signé par le client et validé par le revendeur.
4. Le document qui atteste la garantie, rempli et accompagné de la facture d'achat doit être soigneusement conservé et présenter en cas d'appel en garantie.

La garantie n'est pas valable dans les cas suivants :

5. Les conditions de garantie décrite ci-dessus ne sont pas respectées.
6. L'installation n'a pas été effectuée conformément aux normes en vigueur en la matière et aux prescriptions décrites dans la notice fournie avec l'appareil.
7. En cas de négligence du client suite à une maintenance erronée ou incorrecte du produit.
8. En présence d'installations électriques non conformes aux lois en vigueur.
9. En cas de dommages causés par des agents atmosphériques, chimiques, électromagnétiques, par l'utilisation impropre du produit, par des modifications ou des altérations du produit et/ou d'autres causes qui ne dérivent pas de la fabrication du produit.
10. Combustion de matériaux non conformes aux types et aux qualités indiquées dans la notice fournie.
11. Tous les dommages causés par le transport ; il est donc recommandé de contrôler soigneusement la marchandise au moment de sa réception, en avertissant immédiatement le revendeur en cas de dommage éventuel, en imposant une note sur le document de transport.

GODIN ne répond pas des éventuels dommages qui peuvent, directement ou indirectement être provoqués aux personnes, aux choses et aux animaux à cause du non respect des prescriptions indiquées dans la notice.

Tous les éléments à l'usure sont exclus de la garantie :

Tels que :

- Les joints, toutes les vitres céramiques ou en verre trempé, les revêtements et les grilles en fonte ou acier, les pièces vernies, chromées ou dorées, les faïences, les poignées et les câbles électriques.
- Des variations chromatiques, des craquelures et de légères différences de dimension des parties en céramique ne sont pas un motif de réclamation car il s'agit de caractéristiques naturelles de ces matériaux.
- Les éléments en matériaux réfractaire

Autres conditions :

Ne sont pas couvertes par la garantie toutes les interventions pour étalonnage ou réglage du produit en fonction du type de combustible ou du type d'installation.

En cas de substitution des éléments la garantie n'est pas prolongée.

Pour la période d'inactivité de l'appareil, aucune indemnisation n'est reconnue.

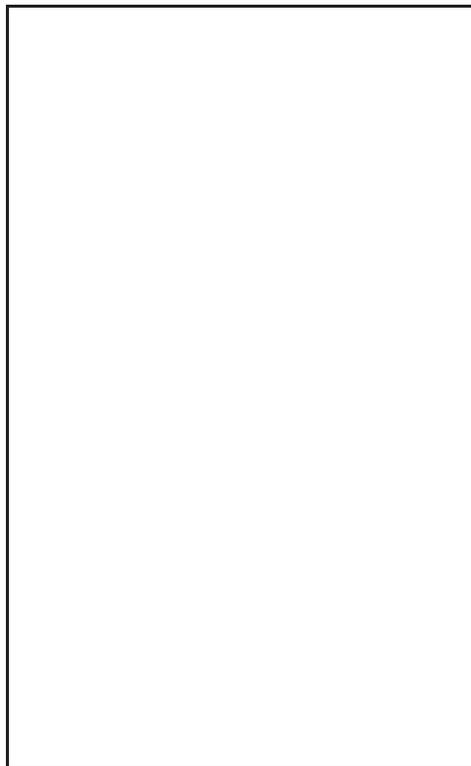
Cette garantie est valable uniquement pour l'acheteur et ne peut pas être transférée.

Tous les poids et les dimensions sont sujets à variations en fonction du type du poêle ou des impératifs techniques.

Dans un souci constant d'améliorer nos fabrications, nous nous réservons le droit de modifier sans préavis nos appareils.

En cas d'appel en garantie, veuillez vous munir d'une copie de la facture et du bon de garantie.

CONTROLE QUALITE



BON DE GARANTIE

Nom et adresse du distributeur :		BÉNÉFICIAIRE DE LA GARANTIE :	
Code distributeur :		ADRESSE :	
		Tél. :	
		Date de mise à disposition :	
		Le : à :	
		Signature :	
<i>LIBELLÉ DES PIÈCES A REMPLACER</i>			
Désignation :		Référence :	Observations :

GODIN S.A. - 532 RUE SADI CARNOT - 02120 GUISE

Date : 04/11
Mis à jour : 09/13



NOMENCLATURE DE PIECES DETACHEES

DU POELE PELLETS

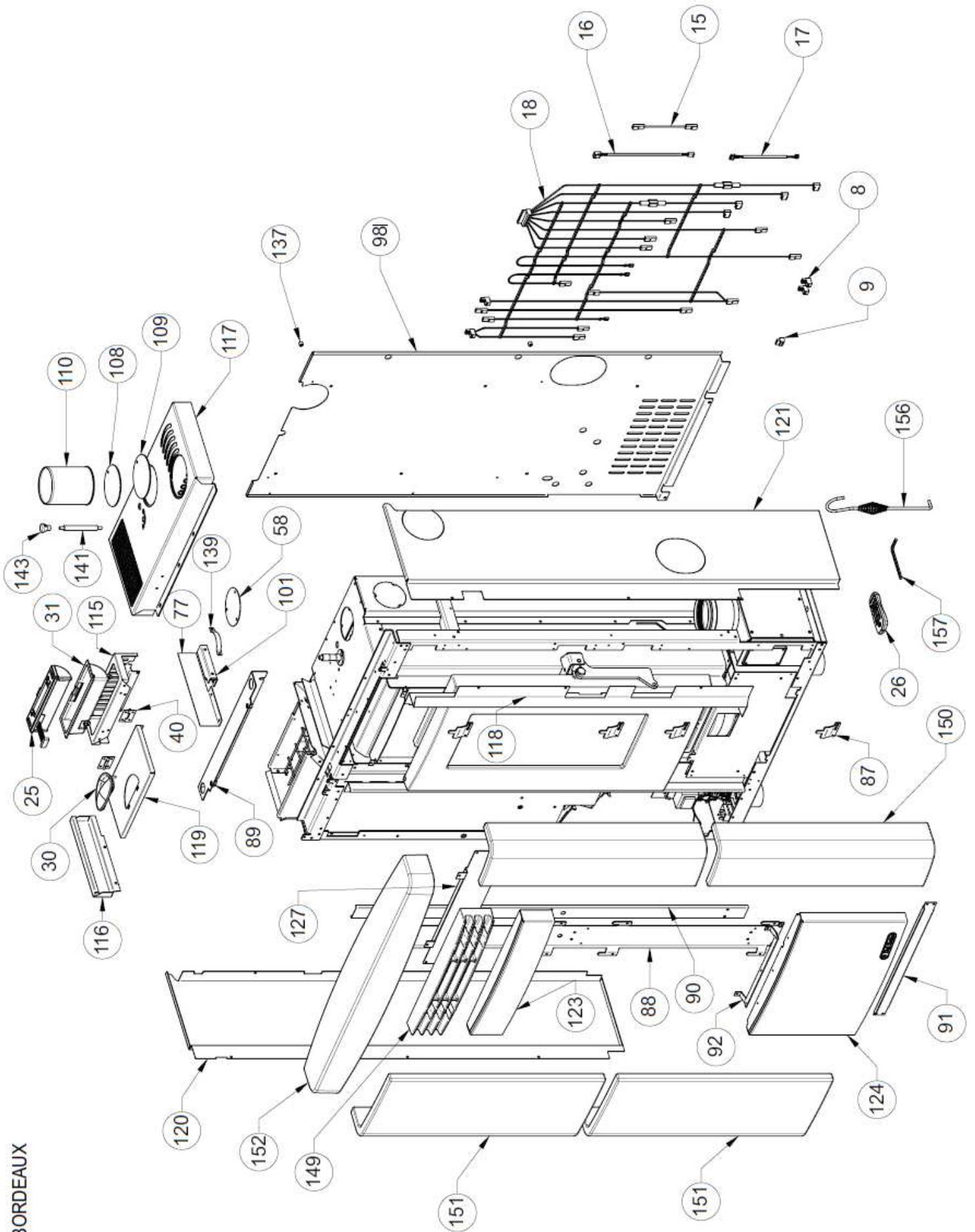


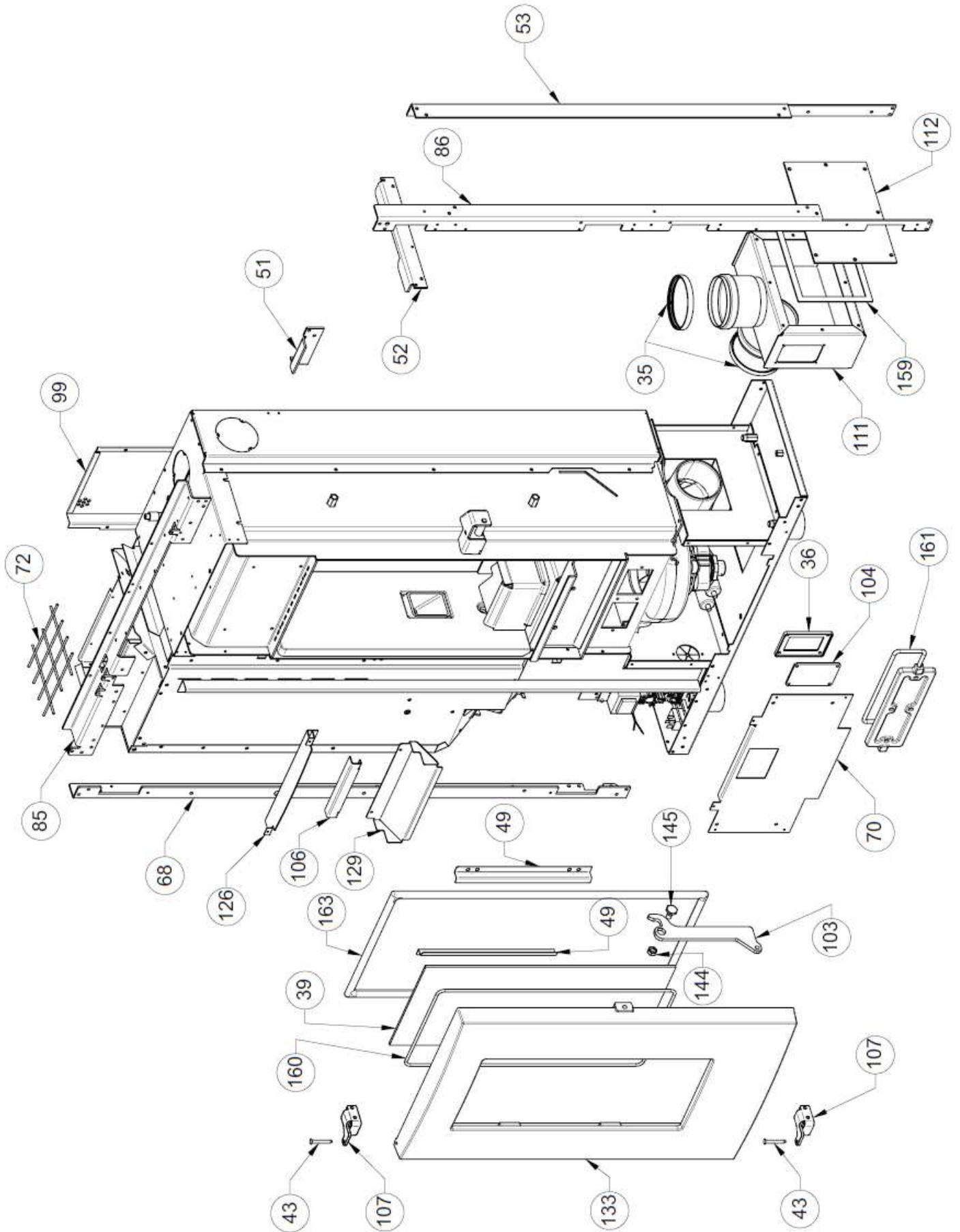
490014

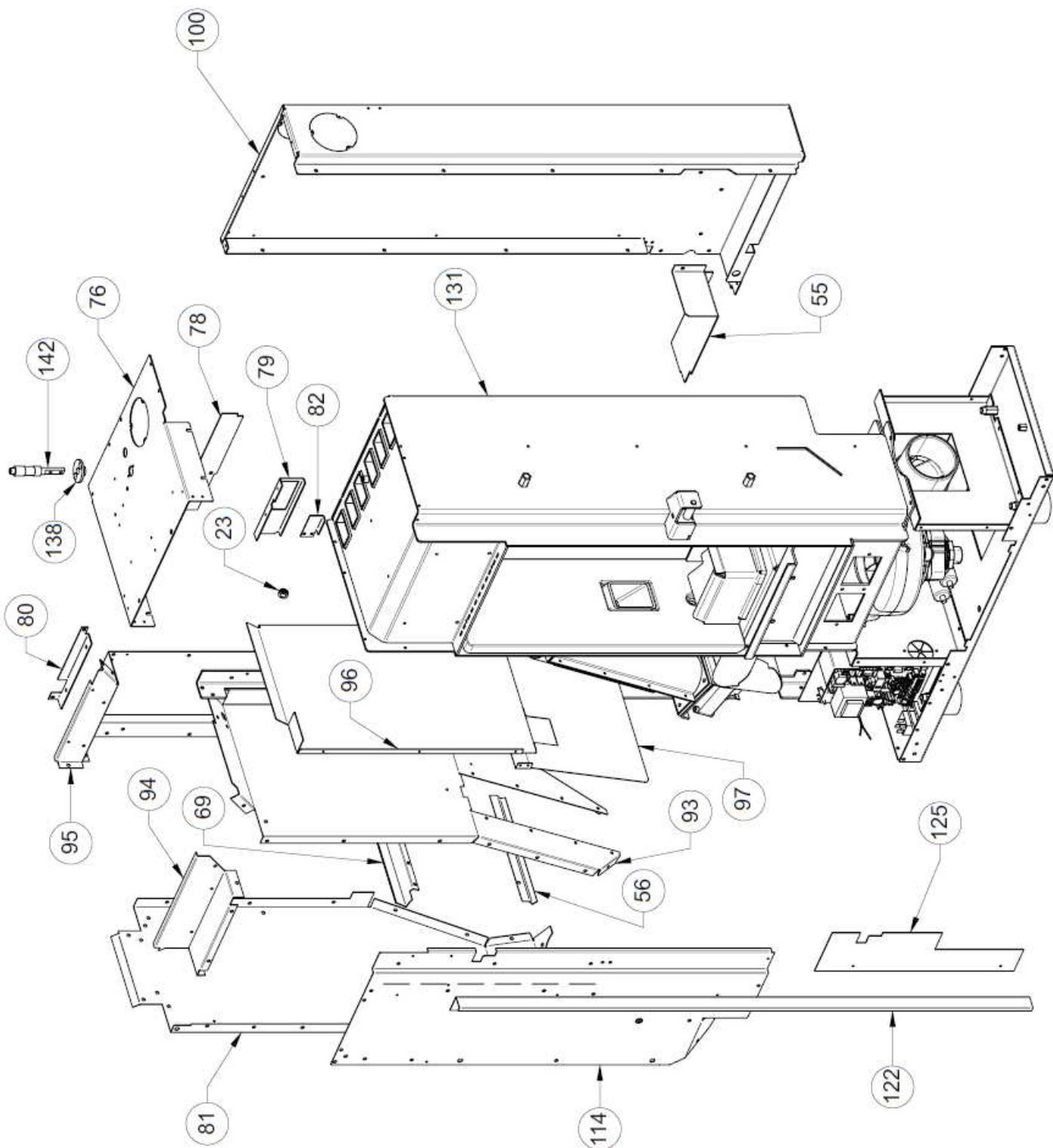
PELISSANE

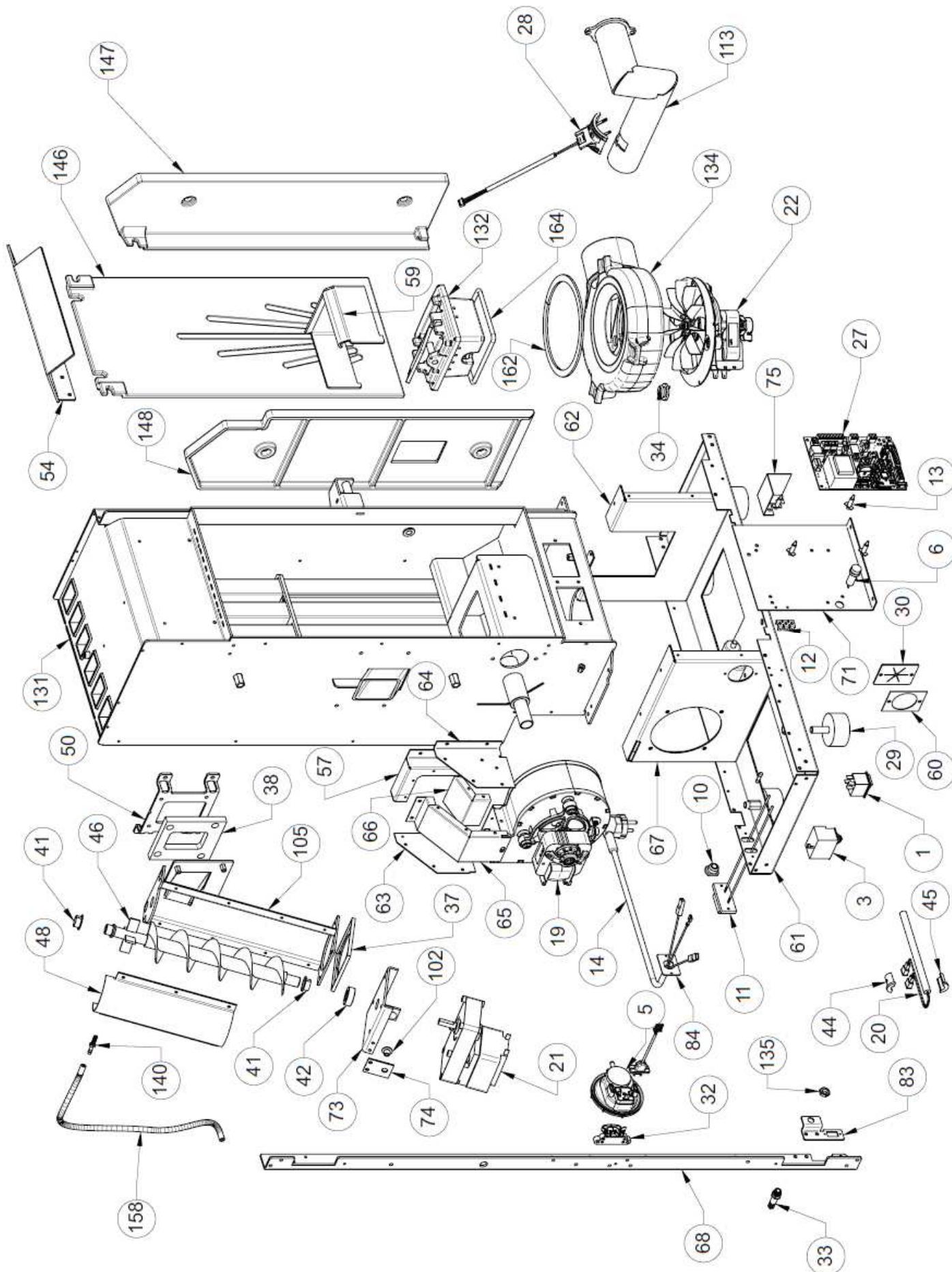
N°	Nbre	désignation	Code
3	1	interrupteur bipolaire	2000504
4	1	sonde	2000564
5	1	thermostat à bulbe 85°C	2000566
6	1	sonde 550 mm	2000570
7	1	pressostat	2000589
8	1	porte-fusible	2000677
9	2	connecteur	2001313
10	1	connecteur	2001321
11	1	bloque-câble	2001327
12	1	connecteur	2001330
15	1	bornier	2001663
18	4	entretoise carte	2006202
19	1	câble d'alimentation	2270003
20	1	câble électrique	2270086
21	1	câblage électrique	2270311
22	1	câblage électrique	2270335
23	1	câblage électrique	2270341
24	1	moteur centrifuge	2271034
25	1	bougie allumage 300 w avec faston	2271036
26	1	motoréducteur	2271040
27	1	moteur fumée	2271045
29	1	passer-câble	2271304
30	1	passer-câble	2271305
31	1	câble électrique	2272551
32	1	afficheur lcd	2272587
33	1	télécommande	2272589
34	1	carte électronique	2272599
35	1	carte électronique	2272601
36	4	ped caoutchouc m10 50x25 mm	2273003
37	1	poignée	2273024
38	1	boîtier plastique	2273025
39	1	support plastique	2273028
40	1	tube sonde	2273030
41	1	tampon en caoutchouc	2273033
42	2	garniture silicone 140 mm	2273304
43	1	garniture	2273313
45	1	vitrocéramique plan 435x201x4 mm	2276428
46	1	couvercle paroi postérieure réservoir	2277190
47	2	charnière couvercle réservoir noir	2277403
48	2	rivet 5x35 bruni	2277456
49	1	support résistance fileté zingué	2277576
50	1	support résistance zingué	2277577
51	1	coude 90° 80 mm	2278460
52	1	couvercle spirale zingué	2279315
53	2	équerre bloque-vitre	2279544
54	1	cornière	2287384
55	1	cornière transversale	2287396
56	1	montant	2287397
57	1	défecteur chambre combustion	2287398
58	1	diviseur chambre air zingué	2287400
59	1	équerre bulbe zinguée	2287404
60	1	profil moteur zingué	2287509
61	1	disque canalisation zingué	2287517
62	1	pare-flamme acier	2287520
63	1	plaque passer-câble zinguée	2287522
64	1	fond complet zingué	2287655
65	1	support chambre zingué	2287656
66	1	support chambre zinguée	2287665
67	2	montant zingué	2287666
67	2	montant zingué	2287666
68	1	équerre protège-tuyaux zinguée	2287667
69	1	fermeture zinguée	2287668
70	1	support carte électronique zingué	2287669
71	1	grille protection mains chromée	2287674
72	1	plaquette motoréducteur zinguée	2287676
73	1	protection capteur carte	2287677
74	1	carter air zingué	2287678
75	1	défecteur zingué	2287679
76	1	porte déviation air zinguée	2287680
77	1	paroi porte air zinguée	2287681
78	1	équerre fixation afficheur	2287689
79	1	plaquette d'écartement réservoir	2287691
80	1	cornière porte sonde zinguée	2287692
81	1	équerre câble alimentation zinguée	2287695
82	1	cornière zinguée	2287697

N°	Nbre	désignation	Code
83	1	montant zingué	2287698
84	4	crochet céramique	2287699
85	1	crochet céramique	2287700
86	1	support céramique zingué	2287701
87	1	renfort ancrage céramique zingué	2287703
88	1	ancrage frontal supérieur zingué	2287704
89	1	ancrage frontal inférieur zingué	2287705
90	1	paroi réservoir zinguée	2287706
91	1	fermeture réservoir zinguée	2287707
92	1	paroi réservoir zinguée	2287708
93	1	défecteur réservoir zingué	2287710
94	1	défecteur	2287711
95	1	retro zingué	2287712
96	1	retro perforé	2287713
97	1	carter air ventilé ambiant	2287932
98	1	équerre support ressort zinguée	2287936
99	1	paroi réservoir zinguée	2288279
100	1	tampon en caoutchouc	2303006
101	1	poignée noir	3277339
102	1	couvercle inspection noir	3277487
103	1	défecteur air vitre noir	3277755
104	2	charnière porte noir	3277783
105	1	disque fermeture air noir	3277784
106	1	disque fermeture air noir	3277785
107	1	collier air noir	3277798
108	1	ensemble boîtier récupération cendres noir	3277897
109	1	bride fermeture boîtier noir	3277898
110	1	conduite air noir	3277903
111	1	paroi réservoir noire	3277908
112	1	boîtier afficheur noir	3277910
113	1	cadre noir	3277911
114	1	plan noir	3277912
115	1	montant noir	3277914
116	1	porte réservoir noir	3277915
117	1	flanc noir	3277920
118	1	flanc droit noir	3277921
119	1	cornière noire	3277922
120	1	façade noir	3277926
121	1	fronton inférieur	3277927
122	1	fermeture noir	3277928
123	1	étrier grille noir	3277929
124	1	ancrage frontal noir	3277930
125	1	défecteur inférieur noir	3277969
126	1	défecteur supérieur noir	3277970
127	1	couverture fonte noir	3278118
128	1	ensemble chambre combustion noire	3278229
129	1	brasier fonte avec diviseur et pivot	3278231
130	1	porte fonte émaillée	3278232
131	1	coque vis sans fin fonte	3278239
151	1	écrou 1/8	6000710
167	4	douille	6008600
168	1	douille	6207406
169	1	ressort acier	6273004
170	1	raccord pour tube 6 mm	6277069
171	1	rallonge 75 mm	6277092
172	1	pivot porte air	6277093
173	1	pommeau noir	6277097
174	1	hexagone pour réglage	6277400
175	1	pivot laiton	6277401
176	1	paroi fonte	7270204
177	1	paroi fonte	7270205
178	1	paroi fonte	7270206
179	1	grille frontale émaillée	7270220
180	2	carreau céramique bordeaux	7273338
181	2	carreau céramique bordeaux	7273339
182	1	carreau céramique bordeaux	7273340
206	1	tisonnier	9278200
207	1	clé hexagonale	9278201
209	1	tube 8 mm	6913
211	1	garniture/tresse 10x3 mm	6760
213	1	garniture/tresse 4 mm	6761
214	1	garniture/tresse 6 mm	6781
215	1	garniture/tresse 10x3 mm	6760
216	1	garniture/tresse 12 mm	6783
217	1	garniture/tresse 6 mm	6781



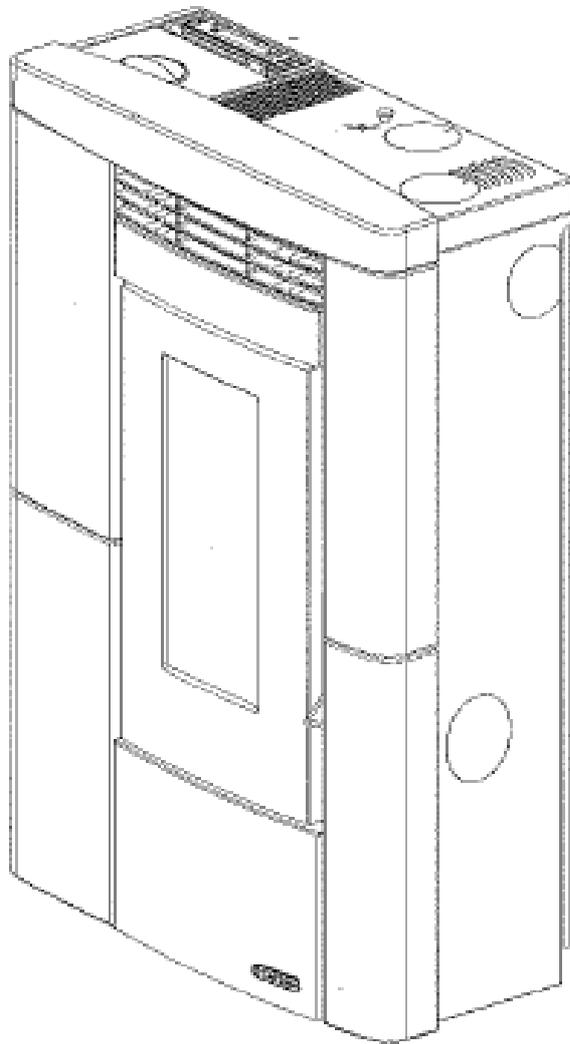








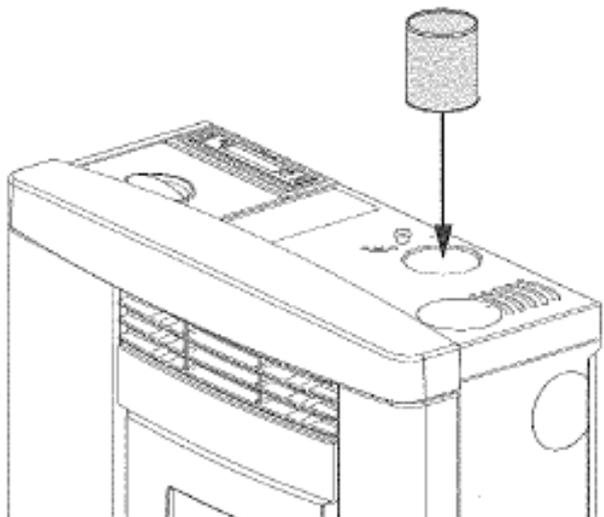
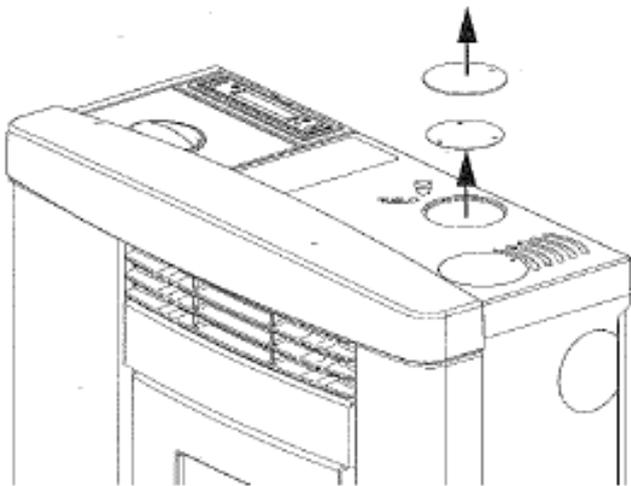
Poêle à Pellets "*Pélissane*"



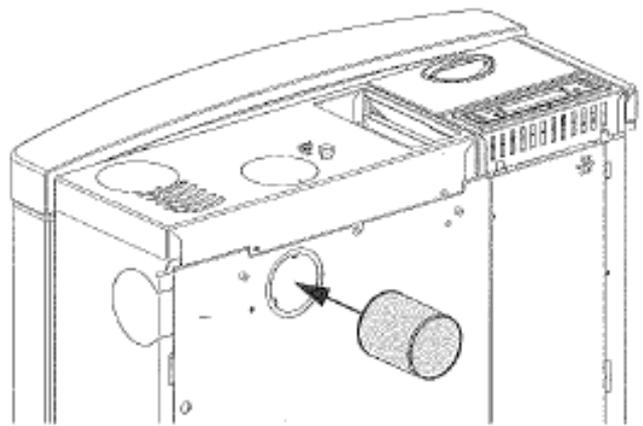
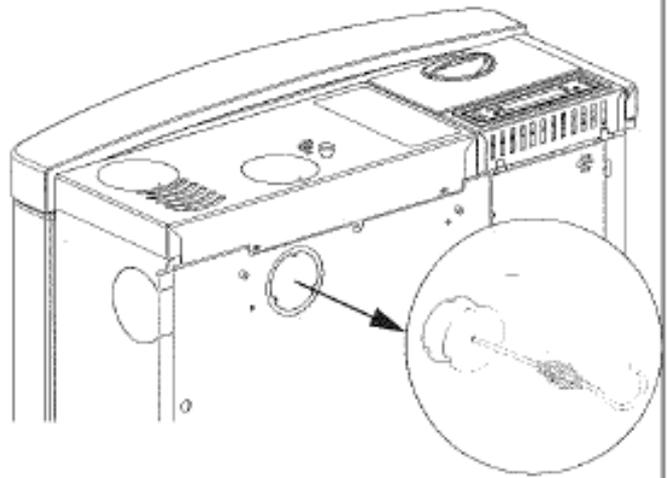
FICHER CANALISER LA FUMÉE DE MONTAGE & INSTALLATION CÉRAMIQUE

www.pieces-de-poele.com

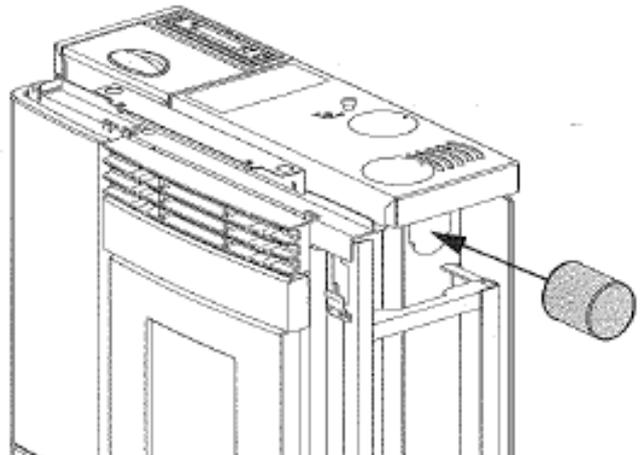
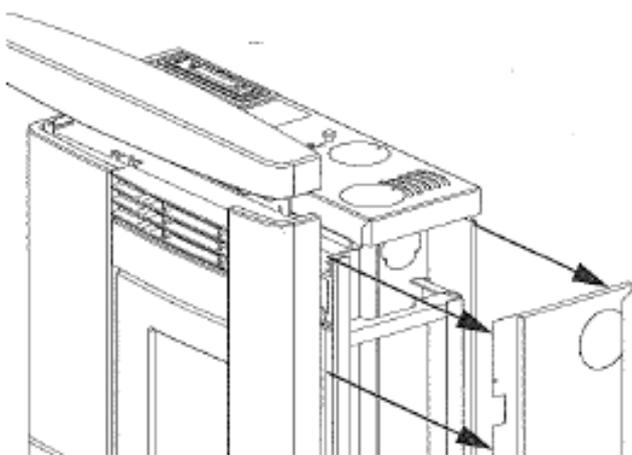
**CANALIZZAZIONE SUPERIORE - UPPER SIDE DUCTING SYSTEM
CANALIZATION SUPÉRIEUR - KANALISATION OBEN
CANALIZACIÓN SUPERIOR**



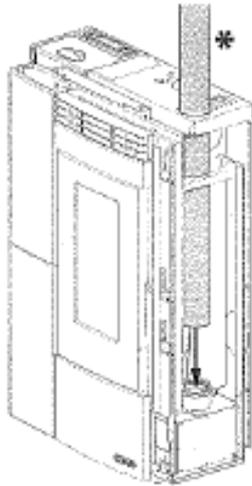
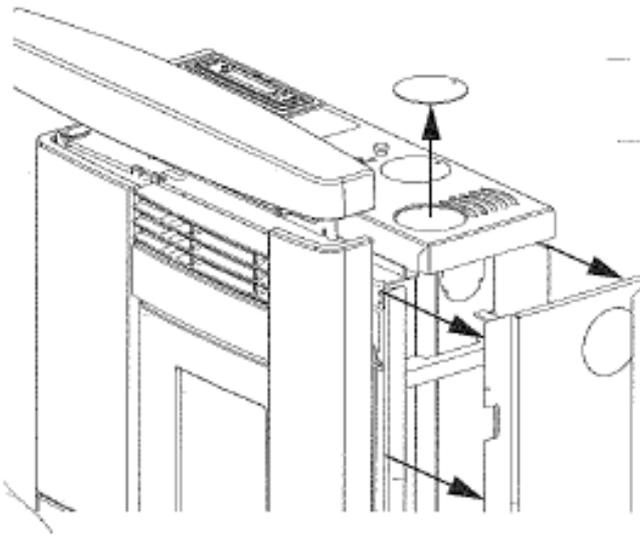
**CANALIZZAZIONE POSTERIORE - BACK SIDE DUCTING SYSTEM
CANALIZATION ARRIÈRE - KANALISATION HINTEN
CANALIZACIÓN ATRÁS**



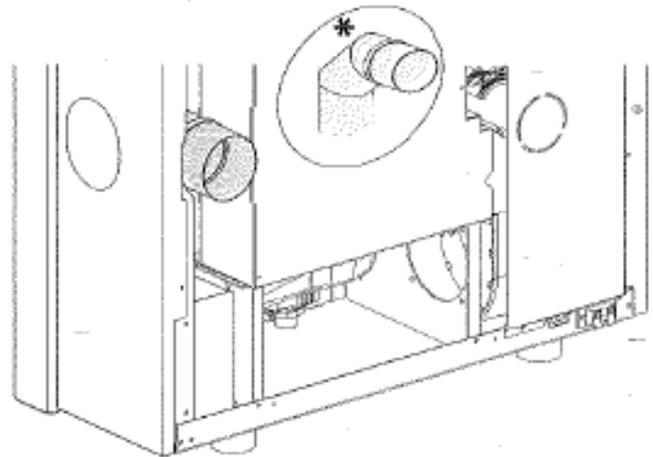
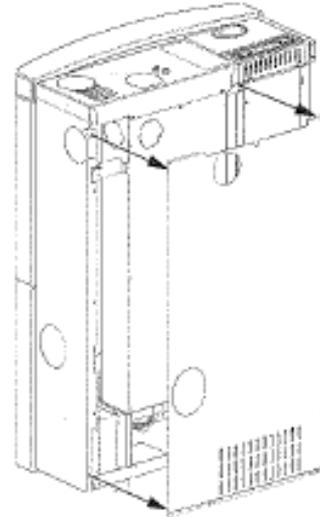
CANALIZZAZIONE LATERALE - SIDE DUCTING SYSTEM - CANALIZATION LATÉRALE - SEITLICHE KANALISATION - CANALIZACIÓN LATERAL



**SCARICO FUMI SUPERIORE - UPPER SIDE FUMES EXIT
SORTIE FUMÉES SUPÉRIEUR - RAUCHGAS ANSCHLUSS OBEN
SALIDA DE HUMOS SUPERIOR**

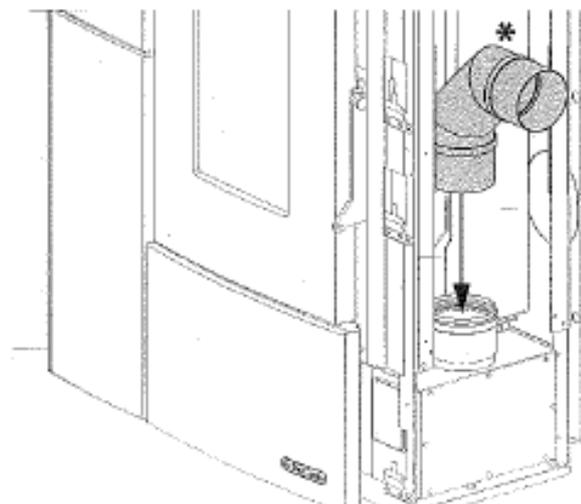
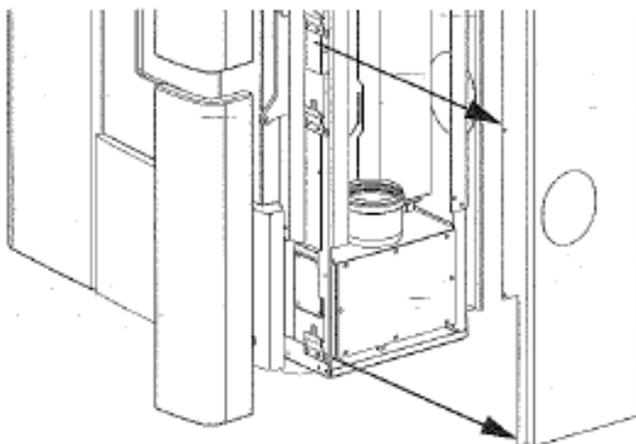


**SCARICO FUMI POSTERIORE - BACK SIDE FUMES EXIT
SORTIE FUMÉES ARRIÈRE - RAUCHGAS ANSCHLUSS HINTEN
SALIDA DE HUMOS ATRÁS**



* NON FORNIBILE DA EXTRAFLAME - * NOT SUPPLIED BY EXTRAFLAME - * PAS FOURNI PAR EXTRAFLAME - * NICHT LIEFERBAR BEI EXTRAFLAME - * NO SUMINISTRADO POR EXTRAFLAME

SCARICO FUMI LATERALE - SIDE FUMES EXIT - SORTIE FUMÉES LATÉRALE - SEITLICHER RAUCHGAS ANSCHLUSS - SALIDA DE HUMOS LATERAL



* NON FORNIBILE DA EXTRAFLAME - * NOT SUPPLIED BY EXTRAFLAME - * PAS FOURNI PAR EXTRAFLAME - * NICHT LIEFERBAR BEI EXTRAFLAME - * NO SUMINISTRADO POR EXTRAFLAME

